

INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE

Appui aux
communes
et aux
EPCI

Edition
2026



L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

UN TERRITOIRE RICHE MAIS SENSIBLE

La Lozère s'illustre comme l'un des départements les plus ruraux du pays, ce qui lui confère des caractéristiques atypiques tout autant qu'attractives. Territoire de biodiversité, de paysages et de patrimoine, le département offre une multitude de terrains d'aventures et de découvertes pour toute personne en quête d'espace et de liberté. Pays des sources et de ressources, espace d'aménagements urbains et de services publics, la Lozère se doit d'être préservée pour conserver son attractivité.

Cependant, la Lozère est aussi le département le moins peuplé de France, comptant plus de 150 communes sur un vaste territoire, la démographie y est limitée et l'ampleur des périmètres communaux à gérer est un frein à l'aménagement de certaines collectivités.

C'est avec la volonté de les soutenir pour un développement durable et équilibré du territoire et ce afin de maintenir un dynamisme vital aux habitants que l'ingénierie se structure à l'échelle du département pour proposer un accompagnement global, technique et financier correspondant au mieux aux besoins des collectivités.

UN DÉPARTEMENT ET SES PARTENAIRES INVESTIS POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Cette ingénierie s'organise autour du Département et de ses partenaires par le recrutement de compétences spécifiques et leur mise à disposition auprès des élus locaux pour soutenir leurs initiatives et leur donner les moyens de réussir à concrétiser leurs intentions.

Ce sont alors toutes les équipes du Département et de ses structures annexes qui constituent l'ingénierie départementale et qui se rendent disponibles pour compléter les services apportés par les autres prestataires publics ou privés du territoire.

Ainsi, parallèlement au soutien financier annualisé apporté aux projets, le Département propose des services de conseils amont, d'ingénierie de projet et financière et d'expertises technique et même juridique tout au long de la vie d'un projet, dans de multiples champs d'intervention : aménagements et équipements publics, eau potable, assainissement, valorisation touristique, protection des espaces naturels, conservation du patrimoine, amélioration de l'offre culturelle ...

Pour compléter cette offre, les partenaires du Département apportent une expertise thématique reconnue : Lozère Ingénierie pour la voirie et les aménagements d'espaces et bâtiments publics, Lozère Numérique pour le déploiement de la fibre et ses usages, Lozère Tourisme (CDT) pour la promotion touristique, le CAUE dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, l'ADIL dans le domaine du logement, l'EDML, Scènes Croisées et Lozère Logistique Scénique dans le domaine culturel.

La SELO (Lozère Aménagement) et Lozère Habitations peuvent également accompagner les collectivités pour des projets touristiques ou de bâtiments dans le cadre de contrats soumis à la concurrence.

Ce soutien global et collaboratif proposé quotidiennement dans la réflexion et la mise en oeuvre des projets menés par les élus locaux doit permettre de construire ensemble le territoire de demain.

UN GUIDE UNIQUE

Afin de vous présenter cette offre d'ingénierie et surtout de vous faciliter le recours à celle-ci, vous trouverez, dans ce guide, les accompagnements proposés et les contacts à solliciter en fonction de la nature du projet que vous souhaitez entreprendre.

Pour couvrir un grand nombre d'opérations, d'actions et de projets conduits par les collectivités, 77 fiches ont été élaborées. Celles-ci sont classées selon quatre axes d'intervention :

- Piloter mes projets (réflexions générales à mener avant tout lancement de projet)
- Gérer ma collectivité (services du quotidien et fonctionnement), cette partie a pour vocation d'exposer de nombreuses questions sur la gestion du fonctionnement d'une collectivité
- Aménager mon territoire (investissements sur les espaces et équipements publics courants),
- Valoriser mon territoire (stratégie et investissements pour renforcer l'attractivité).

Chaque fiche est présentée selon l'organisation suivante :

L'action ou le projet envisagé par la collectivité

La référence de la fiche pour le lien au sommaire

Le détail des prestations proposées par les différents acteurs

Les opérations concernées accompagnées

Les modalités pratiques en vue d'une intervention des acteurs

Les acteurs mobilisables avec l'identification d'un premier contact (acteur principalement concerné et en charge d'orienter vers les autres partenaires en fonction des besoins identifiés)



PILOTER MES PROJETS

- A1 Définir une stratégie d'aménagement du territoire
- A2 Faire émerger et définir un projet : de l'idée au projet
- A3 Connaître les financements publics existants

GÉRER MA COLLECTIVITÉ

Offre de services

- B1 Connaître les dispositifs sociaux et orienter vers
- B2 Développer des actions collectives dans le domaine social
- B3 Promouvoir les tiers-lieux existants
- B4 Bénéficier d'une assistance technique face à des problématiques liées au réseau fibre optique ou cuivre
- B5 Développer les usages du numérique
- B6 Maintenir ou développer l'offre de santé
- B7 Mettre en place et gérer un service de lecture publique, médiathèque
- B8 Disposer de moyens humains et techniques pour une manifestation culturelle
- B9 Diffuser des œuvres de spectacle vivant
- B10 Favoriser l'accès à la culture grâce aux interventions en milieu scolaire

Infrastructures routières

- B11 Élaborer un recensement et un règlement de voirie
- B12 Assurer l'exploitation du réseau routier
- B13 Mettre en place un programme d'entretien de voirie
- B14 Aménager des voiries et des carrefours
- B15 Réaliser des opérations de sécurité
- B16 Signalisation d'Intérêt Local (SIL)
- B17 Réaliser un constat de voirie
- B18 Recenser des dégâts d'intempéries
- B19 Procéder au diagnostic, à l'entretien et au suivi des ouvrages d'art

Alimentation en eau potable et assainissement

- B20 Structurer les services de l'eau et de l'assainissement
- B21 Former son personnel exploitant et administratif de l'eau et de l'assainissement
- B22 Protéger ses ressources publiques en eau potable
- B23 Améliorer la performance des réseaux d'eau potable
- B24 Réaliser un projet de sécurisation de la desserte en eau potable
- B25 Réaliser une gestion patrimoniale des systèmes d'assainissement
- B26 Améliorer les performances épuratoires des systèmes d'assainissement
- B27 Réaliser l'autosurveillance réglementaire des systèmes d'assainissement
- B28 Modifier un zonage d'assainissement
- B29 Réaliser ou adapter un plan d'épandage des boues d'épuration

GÉRER MA COLLECTIVITÉ

Patrimoine bâti existant

- B30 Connaître et améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti
- B31 Gérer le risque légionnelles dans les établissements recevant du public
- B32 Economiser et optimiser la consommation publique en eau potable
- B33 Connaître et améliorer mon parc de logements
- B34 Gérer le parc de logements et les relations avec les locataires
- B35 Repérer et mobiliser les propriétaires privés pour la rénovation de leurs logements

Restauration collective

- B36 Bénéficier de conseils et de formations en matières d'hygiène et de sécurité alimentaire en restauration collective
- B37 Accompagner la restauration collective vers un service de restauration durable (PAT départemental et Agrilocal)

Gestion administrative

- B38 Bénéficier de conseils juridiques administratifs et réglementaires
- B39 Conclure un marché public
- B40 Intégrer des clauses d'insertion dans les marchés publics
- B41 Conclure une Délégation de Service Public
- B42 Accéder à la cartographie en ligne du cadastre et de la photographie aérienne (cd48.lizmap.com)

AMÉNAGER MON TERRITOIRE

Aménagements d'espaces publics

- C1 Proposer des espaces publics de qualité, attractifs et résilients
- C2 Réaliser un aménagement de village
- C3 Aménager une extension urbaine
- C4 Construire ou réhabiliter un équipement sportif et de loisirs, de plein air

Création ou réhabilitation de bâtiments

- C5 Construire ou réhabiliter un bâtiment
- C6 Créer un équipement ou un service médico-social ou petite enfance
- C7 Créer ou réhabiliter une médiathèque
- C8 Aménager ou équiper une salle culturelle
- C9 Construire ou réhabiliter un logement public

Aménagements relatifs à la mobilité

- C10 Réaliser un aménagement cyclable
- C11 Réaliser une aire de stationnement ou un parking
- C12 Créer ou ré-aménager une aire de services et d'accueil

VALORISER MON TERRITOIRE

Stratégie de territoire

- D1 Initier une opération de revitalisation du centre bourg
- D2 Contribuer à l'amélioration de l'accueil de nouveaux habitants
- D3 Favoriser l'installation de nouveaux habitants « actifs » sur votre territoire
- D4 Définir et mener une stratégie pour l'attractivité d'entreprises
- D5 Soutenir les producteurs et transformateurs agroalimentaires

Économie

- D6 Déléguer l'octroi de l'aide à immobilier : accompagnement à l'ingénierie financière, instruction et attribution des aides
- D7 Créer ou réhabiliter un ensemble immobilier pour le maintien ou le développement durable d'entreprises
- D8 Soutenir le maintien des commerces de proximité

Tourisme

- D9 Développer un projet touristique
- D10 Déléguer la gestion d'un site touristique
- D11 Développer une offre d'hébergements touristiques de qualité
- D12 Mettre en tourisme et valoriser l'offre existante
- D13 S'engager en vue d'une labellisation « Villes et Villages Fleuris »

Patrimoine culturel et environnemental

- D14 Inventorier, conserver et restaurer les objets mobiliers
- D15 Connaître et valoriser son patrimoine culturel
- D16 Archives et archivage
- D17 Aménager et sécuriser un espace, un site ou un itinéraire de pratique de sport de pleine nature
- D18 Gérer et aménager des espaces naturels sensibles pour leur ouverture
- D19 Valoriser une rivière et ses usages qualitatifs, mettre en place et gérer un point de baignade en eau naturelle

LES ACTEURS A MON ECOUTE

PILOTER MES PROJETS



DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FICHE n° A-1

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Réflexions pour la définition d'une stratégie d'animation et de développement territorial

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Définition des modalités de travail (notamment sur la concertation) et établissement d'une feuille de route**
- **Appui méthodologique au diagnostic de territoire**
- **Appui à l'identification et à la hiérarchisation des besoins et enjeux**
- **Aide à la pré-construction d'un programme d'actions**
- **Identification des acteurs et des compétences**
Information sur les contraintes techniques et réglementaires
- **Appui à la consultation et au choix des prestataires**
- **Présentation des financements envisageables pour la mise en œuvre**

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Collectivités et
Logement
04 66 49 95 07
collectivites@lozere.fr

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

CAUE / 04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

FAIRE ÉMERGER ET DÉFINIR UN PROJET : DE L'IDÉE AU PROJET

FICHE n° A-2



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Réflexions et/ou projets d'aménagements, d'équipements, de services contribuant à l'animation et au développement territorial

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Analyse du contexte territorial**
- **Écoute et formalisation des besoins**
- **Appui à la définition du projet**
- **Conseils sur les méthodes à employer et l'organisation à mettre en place pour la réalisation du projet (notamment sur les phases pré-programme et programme)**
- **Orientation et mobilisation de partenaires internes aux services du Département et externes**
- **Accompagnement au recrutement des compétences requises (consultation) pour la réalisation du projet**
- **Participation ponctuelle aux réunions des études de conception**
- **Présentation des financements envisageables pour la mise en œuvre**

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Collectivités et
Logement
04 66 49 95 07
collectivites@lozere.fr

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

CAUE / 04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

CONNAÎTRE LES FINANCEMENTS PUBLICS EXISTANTS

FICHE n°A-3



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Tous projets

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Information sur les dispositifs financiers publics existants et orientation**
- **Assistance et accompagnement à la recherche des financements nécessaires**
- **Appui à la définition du modèle financier**
- **Appui à l'évaluation financière et économique du projet (directement ou appui à la consultation de prestataires en fonction de la nature du dossier)**

PREMIER CONTACT :
DIAD
Service Collectivités et
Logement
04 66 49 95 07
collectivites@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.





GÉRER MA COLLECTIVITÉ



Offres de services

Infrastructures routières

Alimentation en eau potable et assainissement

Patrimoine bâti existant

Restauration collective

Gestion administrative

Offre de services



CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS SOCIAUX ET ORIENTER VERS

FICHE n° B-1



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Information sur les différents dispositifs sociaux du Département et leurs modalités d'attribution

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Information sur les aides individuelles directes à destination des personnes**
- **Information sur les allocations individuelles de solidarités (APA, PCH, RSA, ...)**
- **Accompagnement individuel de différents publics sur divers domaines : parentalité, éducatif, financier, emploi, formation, insertion, logement, petite enfance, accompagnement des grossesses, personnes âgées, personnes en situation de handicap**
- **Accompagnement collectif dans les différents domaines : parentalité, logement, budget, insertion..**
- **Orientation vers des dispositifs portés par les partenaires**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

L'organisation des services sociaux est territorialisée, les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) sont les interlocuteurs de proximité pour présenter ces éléments aux partenaires et recevoir sur rendez-vous les personnes pour étudier leurs droits.

GUIDES DE RÉFÉRENCES

Les dispositifs sont issus du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), et les modalités d'attribution des aides individuelles précisées dans le Règlement Départemental d'Aide Sociale (RDAS).

PREMIERS CONTACTS :

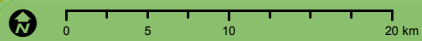
MDS de Mende
04 66 49 14 85
mdsmende@lozere.fr

MDS de St Chély d'Apcher
04 66 49 95 01
mdsstchely@lozere.fr

MDS de Langogne
04 66 49 95 02
mdslangogne@lozere.fr

MDS de Florac
04 66 49 95 04
mdfsflorac@lozere.fr

MDS de Marvejols
04 66 49 95 03
mdsmarvejols@lozere.fr



Maisons Départementales des solidarités

- MDS de Mende (MDS04)
- MDS de Marvejols (MDS03)
- MDS de St Chély d'Apcher (MDS05)
- MDS de Langogne (MDS02)
- MDS de Florac (MDS01)
- ✍ Maison Départementale des Solidarités
- Limites des communautés de communes

DÉVELOPPER DES ACTIONS COLLECTIVES DANS LE DOMAINE DU SOCIAL

FICHE n° B-2



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Centres sociaux, CIAS, CCAS**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Réflexions et/ou projets d'actions collectives, d'équipement, de services contribuant à l'animation, au développement social territorial et à la cohésion sociale entre les habitants

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Participation au diagnostic** du territoire
- **Conseils méthodologiques et appui** pour élaborer une stratégie de développement ou monter un projet du médico-social
- **Orientation ou mobilisation de partenaires** internes aux services du Département ou externes

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

L'organisation des services sociaux est territorialisée, les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) sont les interlocuteurs de proximité pour présenter ces éléments aux partenaires.

Vous pouvez contacter le secrétariat de la MDS de votre territoire pour convenir d'un rendez-vous.

PREMIERS CONTACTS :

MDS de Mende
04 66 49 14 85
mdsmende@lozere.fr

MDS de St Chély d'Apcher
04 66 49 95 01
mdsstchely@lozere.fr

MDS de Langogne
04 66 49 95 02
mdslangogne@lozere.fr

MDS de Florac
04 66 49 95 04
mdsflorac@lozere.fr

MDS de Marvejols
04 66 49 95 03
mdsmarvejols@lozere.fr

PROMOUVOIR LES TIERS-LIEUX EXISTANTS

FICHE n° B-3

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Porteurs de projets de tiers-lieux**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Soutenir la promotion de l'offre de services des tiers-lieux



PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Appui à la valorisation** des actions et services proposés
- **Relais d'information** via les outils de communication existants
- **Contribution à la visibilité** des initiatives locales

PREMIER CONTACT :
Lozère Développement
Conseiller numérique
coordinateur et chargé de
communication
04 66 45 33 07
contact@lozere-
developpement.com»

BÉNÉFICIAIRE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE FACE À DES PROBLÉMATIQUES LIÉES AU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE OU CUIVRE

FICHE n° B-4



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Interrogations diverses relatives au déploiement de la fibre optique et à la fermeture du réseau cuivre.

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Information sur le déploiement de la fibre optique en Lozère**
- **Information et conseil sur l'arrêt du réseau cuivre sur le département**
- **Conseil relatif à la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les réseaux télécoms**
- **Soutien aux collectivités en cas de situations problématiques de leurs administrés concernant la fibre (échecs de raccordements, pannes...).** À noter que l'équipe de Lozère Numérique ne peut intervenir auprès des opérateurs qu'une fois les premiers recours épuisés par les personnes (déclaration auprès de leur Fournisseur d'Accès Internet, saisie d'Alliance THD en cas de difficultés persistantes) sans résolution du problème.



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Numérique (téléphone ou e-mail) afin de présenter l'objet de vos interrogations. En fonction des cas, une réponse pourra être apportée en direct ou ultérieurement.

PREMIERS CONTACTS :

Lozère Numérique
04 66 49 95 05
numerique@lozere.fr

DÉVELOPPER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

FICHE n° B-5



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Accompagner les acteurs locaux dans la définition, la mise en place et la réalisation concrète d'actions visant à développer les usages du numérique

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Contribution à l'identification des besoins en matière d'usages du numérique**, en lien avec les acteurs du territoire
 - **Mise en œuvre d'actions d'inclusion numérique à l'échelle départementale**, notamment à travers la coordination des conseillers numériques
 - **Organisation ou appui** à des ateliers de sensibilisation aux usages du numérique
 - **Mise en relation** avec les partenaires de la filière numérique
 - **Orientation vers les interlocuteurs compétents** concernant les dispositifs d'aide ou de financement liés au développement du numérique
 - **Intervention ponctuelle** auprès des élus ou partenaires pour présenter les enjeux de l'inclusion numérique et des usages du numérique sur le territoire

PREMIER CONTACT :
Lozère Développement
Conseiller numérique
coordinateur et chargé de
communication
04 66 45 33 07
contact@lozere-
developpement.com

MAINTENIR OU DÉVELOPPER L'OFFRE DE SANTÉ

FICHE n° B-6



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Installation de professionnels de santé (médecins, chirurgiens et dentistes) sur le territoire lozérien

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Amélioration de la visibilité de votre territoire auprès des professionnels de santé**, via les actions de promotion et de prospection dans le cadre de la stratégie Démographie médicale du Département
- **Accompagnement sur mesure des candidats** pour les aider à construire leur projet professionnel (lieux d'exercice et environnement professionnel, facilitation des démarches administratives, mobilisation des aides financières à l'installation ...) et leur projet de vie en lien avec votre territoire (logement, emploi du conjoint, garde et scolarité, loisirs...)

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Orienter les candidats potentiels à l'installation vers le dispositif Lozère Nouvelle Vie / Démographie médicale.

Informez le service de tous départs et/ou arrivées de professionnels de santé sur votre territoire.

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Attractivité

et Jeunesse

06 79 18 60 43

prodesante@lozere.fr



METTRE EN PLACE ET GÉRER UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE, MÉDIATHÈQUE

FICHE n° B-7

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Réflexions et accompagnements personnalisés pour la mise en oeuvre et la gestion d'un service de lecture publique**
- **Développement et rayonnement de la structure à l'échelle communale ou intercommunale**
- **Actions d'accompagnement pour le développement de la lecture publique**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Conseil, soutien technique et accompagnement pour la formalisation des documents administratifs, de la politique documentaire et de la politique d'animation nécessaires**
- **Étude et évolution du classement de la structure vers un fonctionnement en réseau intercommunal selon le projet**
- **Formations des personnels en charge de la médiathèque**
- **Animations spécifiques pour développer les fonds, les connaissances et les publics**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous.

Le classement de la structure et un conventionnement avec la Médiathèque départementale sont requis.

PREMIER CONTACT :
Médiathèque Départementale
de Lozère
04 66 49 16 04
bibliotheque@lozere.fr



DISPOSER DE MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES POUR UNE MANIFESTATION CULTURELLE

FICHE n° B-8



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Installations et aménagements techniques de spectacles vivants**
- **Soutien technique à l'organisation d'une manifestation**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Gestion et location** du parc de matériel technique, scénique et audiovisuel
- **Mise à disposition de trois régisseurs** pour organiser des spectacles en toute sérénité
- **Soutien technique** à la création artistique

BON À SAVOIR

Les prestations décrites sont également proposées aux associations et particuliers.

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie.

PREMIER CONTACT :
Lozère Logistique Scénique
04 66 49 03 97
06 46 05 02 15
contact-lls@orange.fr



DIFFUSER DES ŒUVRES DE SPECTACLE VIVANT

FICHE n° B-9



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Diffusion de spectacles vivants**
- **Interventions artistiques**
- **Résidences artistiques de territoire**

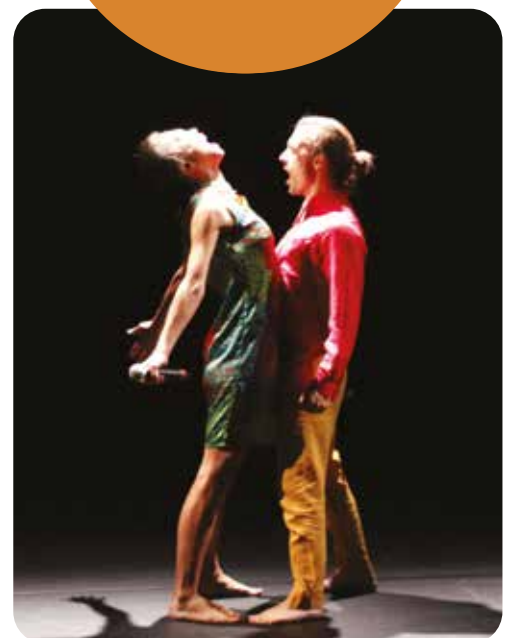
PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Information et conseil** auprès du public, des professionnels, des élus et des institutions
- **Diffusion de spectacles vivants**, dans le cadre de partenariats avec des acteurs locaux, selon une programmation itinérante et avec un maillage du territoire
- **Organisation d'interventions artistiques** en milieu scolaire et hors temps scolaire en musique, théâtre et danse ainsi qu'en secteur hospitalier et médico-social
- **Organisation de résidences artistiques** à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité, dans un lieu où sont mis à disposition des artistes les moyens et les outils qui leur permettent de mener à bien un travail de création artistique

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie.

PREMIER CONTACT :
Scènes Croisées de Lozère
04 66 65 75 75
contact@scenescroisees.fr



FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE GRÂCE AUX INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

FICHE n° B-10

BÉNÉFICIAIRES

- **Collectivités et établissements publics en charge des écoles primaires et crèches**



OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Interventions en milieu scolaire (IMS) en Musique, Danse et/ou Théâtre dans les écoles primaires et/ou crèches**
- **Construction d'un parcours d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC) en lien avec l'Éducation nationale**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Co-construction du projet** par les intervenants avec les écoles qui accueillent des IMS
- **Apport de compétences complémentaires sur le plan artistique et pédagogique**
- **Accessibilité à la culture** grâce au maillage territorial

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Les demandes d'IMS reçues par l'EDML-Conservatoire de Lozère sont réparties entre les différents intervenants pour une prise de contact.

Les demandes doivent intervenir préalablement à chaque rentrée scolaire pour des interventions sur l'année scolaire suivante.

Ces interventions en milieu scolaire nécessitent la signature d'une convention pour une prise en charge financière par la collectivité, l'établissement public ou toute autre structure (Association des Parents d'Elèves...).



PREMIER CONTACT :
EDML

Conservatoire de Lozère
04 66 65 13 38
edml48@wanadoo.fr

Infrastructures routières



ÉLABORER UN RECENSEMENT ET UN RÈGLEMENT DE VOIRIE

FICHE n° B-11



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Inventaire** des documents existants (carte et plans, tableaux, délibération)
- **Relevé** sur le terrain des voies, chemins, rues et places concernés
- **Rédaction des pièces techniques** avec établissement d'un tableau par village et d'une cartographie
- **Accompagnement sur les procédures administratives** relatives au classement de la voirie
- **Assistance** pour l'élaboration des documents à transmettre à la Préfecture

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

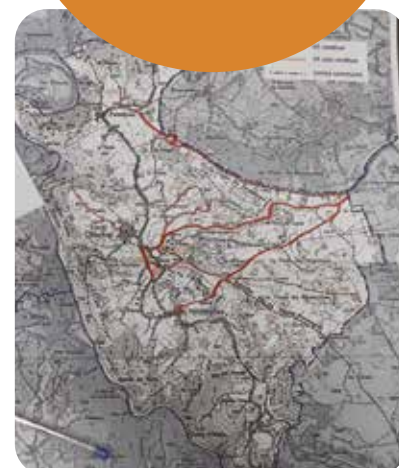
OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Mettre à jour le tableau de classement de voirie communale**
- **Réaliser un inventaire des voies et chemins**
- **Définir une mise à disposition de voirie dans le cadre du transfert de la compétence**

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47

contact@ingenierie.lozere.fr



ASSURER L'EXPLOITATION DU RÉSEAU ROUTIER

FICHE n° B-12



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Définition d'un plan d'exploitation et d'entretien de la voirie**
- **Appui à la gestion quotidienne**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Inventaire des documents existants (plan d'intervention)**
- **Analyse des contraintes, enjeux et objectifs**
- **Définition des thèmes à traiter** : entretien courant, entretiens des dépendances vertes ou bleues, viabilité hivernale, suivi du patrimoine (ouvrages d'art, murs, ouvrages hydrauliques, signalisation, dispositifs de retenue, ...)
- **Définition de modalités d'organisation**
- **Rédaction d'un plan d'entretien et/ou d'exploitation**
- **Rédaction des outils nécessaires** : arrêtés, documents types de saisie et suivi de l'activité, compte-rendu
- **Accompagnement spécifique en cas d'interaction avec la voirie départementale – Action réalisée par la DGA Infrastructures**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

DGA Infrastructures (DGA)
04 66 49 66 46
infrastructures@lozere.fr

METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ENTRETIEN DE VOIRIE

FICHE n° B-13

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Élaboration d'un programme d'entretien de la voirie**
- **Réalisation de réparations ponctuelles de voirie**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Relevé sur le terrain des désordres**
- **Rédaction de propositions de travaux (méthode, technique et chiffrage)**
- **Planification d'un programme pluriannuel d'entretien et rédaction du document de planification**
- **Maîtrise d'œuvre des travaux : rédaction des pièces techniques et administratives des marchés de travaux, accompagnement sur les procédures de publication des marchés, organisation, pilotage et coordination des travaux**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr



AMÉNAGER DES VOIRIES ET DES CARREFOURS

FICHE n° B-14



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Relevé sur le terrain** des contraintes techniques du projet
- **Rédaction de principes d'aménagement** : définition des principales caractéristiques techniques de projet (type de carrefour, type de voirie, emprise, rayons de raccordement, profils en travers, profils en long) – **Action en lien possible avec le CAUE pour un travail spécifique sur l'intégration paysagère**
- **Rédaction d'une enveloppe prévisionnelle des travaux** : définition d'un montant d'opération tenant compte des études complémentaires à mener (études environnementales, études géotechniques, relevé topographique, acquisition foncière)
- **Définition d'une méthodologie** de mise en œuvre du projet
- **Accompagnement du maître d'ouvrage** dans la phase de négociation avec les différents gestionnaires de voiries impactés (État, Département, autres communes) – **Action en lien avec la DGA Infrastructures en cas de route départementale**
- **Réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage** en fonction de la complexité du projet

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Aménagement d'une voirie neuve**
- **Aménagement d'un ou plusieurs carrefours**

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autres partenaires
susceptibles
de fournir une prestation :

CAUE / 04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

DGA Infrastructures (DGAI)
04 66 49 66 46
infrastructures@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

RÉALISER DES OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ

FICHE n° B-15



BÉNÉFICIAIRES

Communes

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Relevé des observations sur le terrain : diagnostic sécurité, analyse des dysfonctionnements, création d'un observatoire**
- **Relevé de vitesses et de trafic : production d'un tableau de synthèse – Action réalisée par la DGAI**
- **Présentation des différents dispositifs existants à définir à partir des données factuelles et du contexte**
- **Définition de principes d'aménagement et rédaction d'enveloppe prévisionnelle de travaux**
- **Instruction d'un dossier de demande de subvention au titre des produits issus des amendes de police**
- **Accompagnement du maître d'ouvrage dans la phase de négociation avec les différents gestionnaires de voiries impactés (État, Département, autres communes) – Action en lien avec la DGAI**
- **Réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en œuvre de l'opération**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Mise en place de dispositifs de sécurité routière, utilisation des produits amendes de police

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

DGA Infrastructures (DGA)
04 66 49 66 46
infrastructures@lozere.fr

SIGNALISATION D'INTÉRÊT LOCAL

FICHE n° B-16



BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Recensement** des activités signalables, des activités déjà signalées et proposition de dispositifs en fonction du cadre réglementaire
- **Proposition d'une enveloppe prévisionnelle des travaux**
- **Rédaction d'un cahier des charges et des pièces administratives** pour le recrutement d'un bureau d'étude pour la formalisation d'un schéma directeur (schéma de jalonnement, réflexion globale sur le territoire concerné, positionnement des activités/sites à signaler, charte graphique)
- **Accompagnement sur les procédures de publication des marchés**
- **Accompagnement du maître d'ouvrage dans ses relations avec la maîtrise d'œuvre et sur le déroulé du projet : phase étude et travaux de pose**
- **Accompagnement du maître d'ouvrage dans les phases de concertation avec les différents acteurs potentiels (État, Département, Région, associations, acteurs économiques) – Action en lien avec la DGA**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Mise en place d'une signalisation d'intérêt local

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autre partenaire susceptible de fournir une prestation :

DGA Infrastructures (DGA)
04 66 49 66 46
infrastructures@lozere.fr

GUIDE DE RÉFÉRENCE

Schéma départemental SIL

RÉALISER UN CONSTAT DE VOIRIE

FICHE n° B-17



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Réalisation d'un constat de voirie avant travaux réalisés par un tiers (travaux d'enfouissement fibre optique, exploitation forestière, travaux de réseaux, ...)

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Parcours du linéaire** concerné pour établir un état des lieux (contradictoire ou pas)
- **Rédaction d'un rapport** (notes descriptives et relevé photographique des désordres existants)
- **Relevé en fin de travaux** de nouveaux désordres imputables au tiers
- **Chiffrage** des réparations éventuelles
- **Accompagnement du maître d'ouvrage** sur les phases de concertation avec les différents acteurs potentiels (autres maîtres d'ouvrages, entreprises tiers)

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

RECENSER DES DÉGÂTS D'INTEMPÉRIES

FICHE n° B-18



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Recensement des dégâts d'intempéries suite aux différents épisodes climatiques

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Relevé sur le terrain des dégâts**
- **Proposition d'une technique de réparation et rédaction de devis de travaux**
- **Établissement d'un dossier technique (plan de situation, devis de travaux) à destination des services de l'État**
- **Accompagnement dans les discussions avec les services de l'Etat assurant l'instruction du dossier**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr



PROCÉDER AU DIAGNOSTIC, À L'ENTRETIEN ET AU SUIVI DES OUVRAGES D'ART

FICHE n° B-19



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Visite de l'ouvrage et relevé des pathologies, mise à jour de la fiche technique (si nécessaire) et rédaction d'un procès verbal de visite**
- **Proposition de suivi et de réalisation en régie de travaux d'entretien en cas de désordres simples**
- **Réalisation, en cas de pathologies lourdes, de missions de maîtrise d'oeuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage en fonction de la complexité du dossier et de la nécessité d'investigations complémentaires**
- **Accompagnement dans les relations avec les services en charge de la police de l'eau (DDT, Agence Française de Biodiversité) et des diverses autorisations nécessaires (PNC, UDAP)**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Diagnostic d'un ouvrage d'art**
- **Proposition de suivi et d'entretien**
- **Aide à la réparation**

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie

04 66 49 95 47

contact@ingenierie.lozere.fr



Alimentation en eau potable et assainissement



STRUCTURER LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

FICHE n° B-20

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**



PRESTATIONS PROPOSÉES

Gestion du service :

- **Accompagnement à la saisie des données SISPEA** et assistance à l'élaboration du RPQS pour le service de l'eau
- **Aide à la rédaction des règlements des services eau potable et assainissement**
- **Assistance à la structuration des services** eau potable et assainissement pour les communes nouvelles (règlement, tarification...)

Structuration des services à une échelle supracommunale :

- **Acquisition et transmission de connaissances** sur les services existants : état du patrimoine, qualité de l'eau produite et distribuée, difficultés quantitatives, projets à mettre en œuvre, moyens humains affectés au service, tarification du service...
- **Animation des démarches d'information et de concertation** avec l'ensemble des acteurs du territoire pour le lancement d'un projet
- **Suivi des études de transferts** (échanges techniques, participation aux réunions) et **appui à la mise en œuvre de transferts**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Gestion administrative des services de l'eau et de l'assainissement**
- **Transfert de la compétence eau / assainissement**



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service de l'eau pour toute demande relative à la structuration des services eau et assainissement ou au transfert de compétences. Un premier contact permettra de fixer le champ d'intervention et préparer la collecte des données nécessaires. Pour les missions inhérentes à SISPEA et au RPQS, un conventionnement doit être établi avec le Département sous réserve des conditions d'éligibilité selon le décret 2019-589 du 14 juin 2019.

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau

04 66 49 66 32

eau@lozere.fr

FORMER SON PERSONNEL EXPLOITANT ET ADMINISTRATIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

FICHE n°B-21



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Animer les réseaux** de fontainiers, exploitants, personnels administratifs
- **Evaluer les besoins** en retours d'expériences ou en formations continues
- **Organisation de journées techniques thématiques**
- **Interventions dans des domaines multiples** permettant l'acquisition de connaissances dans les domaines technique (traitements d'eau, recherche et localisation de fuites, entretien des ouvrages et équipements, pose de réseaux et raccordement de branchements, registres d'intervention, planifications) et administratif (règlement de l'eau, budget, procédures consultations, rôle de l'eau de l'eau potable)

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Sessions de rencontres et d'échanges** à destination des fontainiers, exploitants et personnels administratifs
- **Prise de poste d'un nouvel agent**
- **Plan de formation continue**

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau
04 66 49 66 32
eau@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le Service de l'eau afin d'obtenir des informations sur les sessions programmées ou en cours de programmation et de faire part de vos besoins.

Pour une participation à ce réseau, un conventionnement doit être établi avec le Département sous réserve des conditions d'éligibilité selon le décret 2019-589 du 14 juin 2019.



PROTÉGER SES RESSOURCES PUBLIQUES EN EAU POTABLE

FICHE n° B-22



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Appui méthodologique** pour l'engagement et le suivi des procédures de protection
- **Accompagnement au lancement de la procédure administrative** : visites de terrain, désignation d'un bureau d'étude
- **Préparation des dossiers de demande d'aides financières** de l'ensemble des phases
- **Suivi et accompagnement de la procédure administrative** : visite de l'hydrogéologue agréé, recueil des données, réunion de synthèse, dossier DUP, enquête publique
- **Accompagnement** à la démarche d'acquisitions foncières et l'instauration des servitudes
- **Assistance à la désignation d'un maître d'œuvre** pour la phase travaux
- **Suivi et accompagnement lors des étapes clés des travaux de protection** : démarrage, OPR et réception
- **Visite et conseils** sur l'entretien des captages et l'application des servitudes
- **Conseil sur la préservation du débit** des ressources en eau

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Régularisation administrative**
- **Travaux de protection**
- **Suivi des servitudes**

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Eau
04 66 49 66 32
eau@lozere.fr



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le Service de l'eau pour connaître la démarche à suivre. Un premier rendez-vous permettra d'expliquer le déroulement de la procédure. Une assistance technique vous sera apportée pour l'ensemble de la mission. Un conventionnement doit être établi avec le Département sous réserve des conditions d'éligibilité selon le décret 2019-589 du 14 juin 2019.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

FICHE n° B-23



BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Accompagnement à la description détaillée** et à la mise à jour des plans et de l'inventaire des réseaux et des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable
- **Appui à l'acquisition de données** pour atteindre un indice de connaissance de gestion patrimoniale de niveau 1 (40 points sur un barème de 120) conformément à l'article D2224-5-1 du CGCT
- **Évaluation de l'état des réseaux** d'eau sur la base des données patrimoniales collectées (linéaires, matériaux, diamètres, année ou période de pose) et de l'analyse fonctionnelle (consommations, pressions, qualité de l'eau...)
- **Définition d'un plan d'actions** à mettre en œuvre pour l'amélioration des rendements de réseaux d'eau, pour respecter les objectifs réglementaires et évaluation de son effet
- **Accompagnement spécifique sur les points d'eau incendie (PEI)** pour une meilleure gestion et un meilleur rendement : inventaire, contrôle réglementaire (vérification ou essais lors d'une nouvelle installation), formation à la maintenance, suppression des usages inappropriés, identification des renforcements en PEI nécessaires et proposition de dispositifs alternatifs

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le Service de l'eau afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie qui précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Un conventionnement doit être établi avec le Département sous réserve des conditions d'éligibilité selon le décret 2019-589 du 14 juin 2019.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- Gestion patrimoniale des réseaux
- Amélioration du rendement de réseaux
- Renouvellement de réseaux

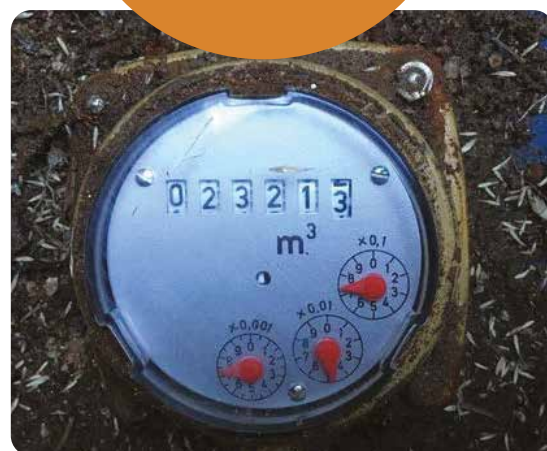
PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau

04 66 49 66 32

eau@lozere.fr



RÉALISER UN PROJET DE SÉCURISATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE

FICHE n° B-24



artim - Fotolia

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projet de mobilisation de nouvelle ressource, d'interconnexion, de renforcement, de maillage pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Appui à la définition du périmètre d'intervention** en lien avec la ou les entités gestionnaires impliquées
- **Identification des enjeux** quantitatifs et qualitatifs sur le territoire concerné par le projet
- **Réalisation d'une première analyse** des besoins actuels et futurs ainsi que la disponibilité de la ressource
- **Accompagnement à la définition d'un programme d'étude et au choix d'un scénario** (appui à la consultation des bureaux d'études pour les projets structurants)
- **Appui à la recherche de financement**
- **Participation au suivi de l'exécution de l'opération** (appui à la consultation des maîtres d'œuvre pour les projets structurants)

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau

04 66 49 66 32

eau@lozere.fr



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le Service de l'eau afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse du projet, les modalités seront établies et un calendrier prévisionnel d'intervention sera proposé.

RÉALISER UNE GESTION PATRIMONIALE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

FICHE n° B-25



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **État des lieux** des systèmes d'assainissement
- **Analyse des faisceaux de contraintes** techniques et environnementales des systèmes existants et des projets
- **Evaluation des besoins en exploitation** des systèmes d'assainissement
- **Identification et priorisation des travaux** d'assainissement nécessaires dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Amélioration de l'état patrimonial et fonctionnel des systèmes d'assainissement existants

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau

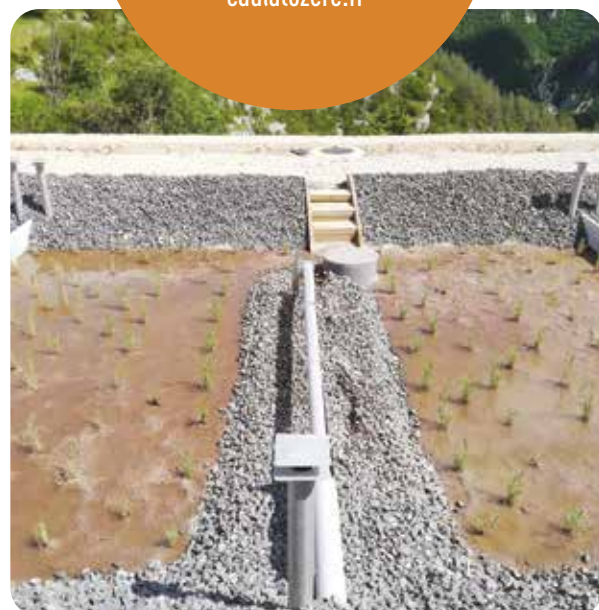
04 66 49 66 32

eau@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du Service de l'eau sous réserve d'une convention d'assistance technique entre le maître d'ouvrage et le Département.



AMÉLIORER LES PERFORMANCES ÉPURATOIRES DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

BÉNÉFICIAIRES

FICHE n° B-26



- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Bilan annuel des performances épuratoires, évaluation des conformités techniques et réglementaires**
- **Diagnostic des origines de non conformité des systèmes d'assainissement**
- **Études des potentialités de mises en conformité**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Réalisation d'analyses et de bilans des performances épuratoires**
- **Elaboration de pré-diagnostic des améliorations potentielles**
- **Appui à la commande d'études et/ou de travaux**
- **Appui aux programmes de formation des exploitants**

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Eau
04 66 49 66 32
eau@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du Service de l'eau sous réserve d'une convention d'assistance technique entre le maître d'ouvrage et le Département.



RÉALISER L'AUTOSURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

FICHE n° B-27

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Réalisation de bilans 24 heures d'autosurveillance réglementaire (Syst. d'Asst < 2000 EH) et des procédures de qualification et dépôt des données**
- **Assistance aux procédures d'autosurveillance réglementaire (Syst. d'Asst > 2000 EH)**
- **Interprétation des mesures d'autosurveillance**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Réalisation de l'autosurveillance réglementaire (Syst. d'Asst < 2000 EH)**
- **Identification des équipements nécessaires en matière d'autosurveillance réglementaire (Syst. d'Asst > 2000 EH)**
- **Organisation des mesures d'autosurveillance**

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Eau
04 66 49 66 32
eau@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du Service de l'eau sous réserve d'une convention d'assistance technique entre le maître d'ouvrage et le Département.



MODIFIER UN ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

FICHE n° B-28



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Modification ou mise à jour d'un zonage d'assainissement

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Evaluation du zonage existant**
- **Evaluation d'un besoin en mise à jour et des conséquences opérationnelles**

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau

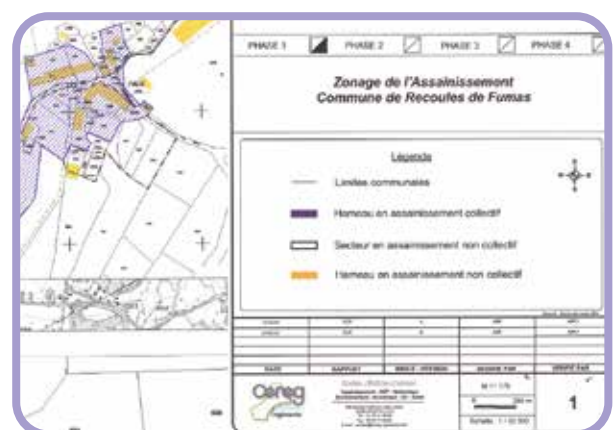
04 66 49 66 32

eau@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du Service de l'eau sous réserve d'une convention d'assistance technique entre le maître d'ouvrage et le Département.



RÉALISER OU ADAPTER UN PLAN D'ÉPANDAGE DES BOUES D'ÉPURATION

FICHE n° B-29



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Évaluation d'une filière** d'élimination des boues existante et d'éventuelles filières alternatives,
- **Évaluation d'un besoin d'adaptation** (conditionnement, stockage, surfaces agricoles)

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Définition d'un plan d'épandage** des boues d'épuration
- **Mise en place d'une filière** d'élimination des boues d'épuration

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du Service de l'eau sous réserve d'une convention d'assistance technique entre le maître d'ouvrage et le Département.



PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau
04 66 49 66 32
eau@dozere.fr

Patrimoine bâti existant



CONNAÎTRE ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

FICHE n° B-30



Dario Sabljak - Fotolia

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande.**
- **Visite du bâtiment et rapport avec relevé** des points suivants : usages et destination du bâtiment, caractéristiques techniques (type de construction, matériaux, type d'isolation, type de menuiseries, dispositif de chauffage existant, ...)
- **Réalisation d'un diagnostic énergétique** : état du bâtiment actuel avec les points faibles identifiés (analyse du bâtiment, son exposition, la ventilation, l'étanchéité à l'air, des équipements, ...), modélisation à partir d'un logiciel adapté (sous réserve d'avoir les plans et un minimum d'information), simulation de deux scénarios de rénovation explicitant les bénéfices attendus pour chaque poste de travaux et caractérisant les gains de consommations potentiels, budget estimatif avec les coûts de travaux et économies d'énergies générées (sur la base du scénario préconisé).
- **Descriptif du projet d'aménagement et rédaction d'un programme**
- **Définition d'une enveloppe financière prévisionnelle** (par phase opérationnelle : études et travaux) visant à mesurer la faisabilité du projet.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Évaluation de la performance énergétique de son patrimoine**
- **Définition d'un programme de rénovation énergétique adapté**

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

L'accompagnement se fera dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage par un technicien spécialisé « rénovation énergétique ».

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

GÉRER LE RISQUE LÉGIONELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

FICHE n° B-31

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Etablissements de santé, sociaux et médico-sociaux



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Permettre aux établissements recevant du public de répondre aux obligations réglementaires concernant la légionelle

PRESTATIONS PROPOSÉES

- Plan d'échantillonnage, prélèvements et analyses de légionelles
- Suivi personnalisé des résultats d'analyses
- Information sur la prévention et gestion du risque légionelles
- Aide pour le suivi du carnet sanitaire

BON À SAVOIR

En cas de légionelloses, les responsabilités civiles et pénales des gestionnaires d'établissement sont engagées.

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin d'identifier votre besoin. Suite à cela, une proposition tarifaire vous sera transmise et les conditions et modalités d'intervention vous seront communiquées.

Possibilité également de souscrire à un contrat.

PREMIER CONTACT :

Laboratoire Départemental
d'Analyses
04 66 65 72 10
lda@lozere.fr



ÉCONOMISER ET OPTIMISER LA CONSOMMATION PUBLIQUE EN EAU POTABLE

FICHE n° B-32



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Identification des sites et postes de consommation publique en eau potable**
- **Diagnostic de ces sites** : analyse des usages de l'eau et de leurs évolutions dans le temps, analyse des équipements (vétusté, fuites internes à un bâti)...
- **Recherche de solutions** de réduction des usages, d'économies d'eau (dispositifs hydro-économiques, réducteur de pression...) et d'utilisation de ressources alternatives (récupération eaux de toiture...)
- **Appui à la définition et structuration d'un plan d'actions hiérarchisé** validé par la collectivité et guidant les démarches à conduire
- **Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions** : développement d'outils de suivi, conseils et procédures...

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Mise en place d'une démarche d'économie d'eau au sein de la collectivité

PREMIER CONTACT :

DIAD -
Service Collectivités
et Logement
collectivites@lozere.fr
04 66 49 95 07

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. À cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels de l'intervention.



CONNAÎTRE ET AMÉLIORER MON PARC DE LOGEMENTS PUBLICS

FICHE n° B-33

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Inventaire du parc de logements publics**
- **Réalisation d'un état des lieux plurithématique :** caractérisation physique des logements (surface, nombre de pièces, commodités, espace extérieur...), conditions d'occupation (taille du ménage, typologie...), conditions de location (bail, loyer, charges, taux d'occupation...), contraintes réglementaires (DPE, normes...), qualification de l'état des logements (état technique, performance énergétique...), recensement des investissements réalisés et des dépenses de fonctionnement
- **Définition et appui à la mise en œuvre d'actions supplémentaires pour l'amélioration de la connaissance (DPE...)**
- **Accompagnement à la définition d'actions à mettre en œuvre :** permettant une optimisation de l'occupation du parc, une amélioration de sa gestion et une amélioration de la qualité des logements
- **Appui à la définition et structuration d'un plan d'actions hiérarchisé validé par la collectivité et guidant les démarches à conduire**
- **Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions :** développement d'outils de suivi du parc, conseils et procédures...

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Définition d'une stratégie de gestion et d'amélioration du parc de logements publics

BON À SAVOIR

Un accompagnement spécifique pour la construction et réhabilitation des logements publics est également proposé. Il est décrit dans la fiche n°C-9 correspondante.

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Collectivités et
Logement
collectivites@lozere.fr
04 66 49 95 07

Autre partenaire
susceptible d'intervenir :

ADIL de la Lozère
04 66 49 36 65
contact@adil48.org

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels de l'intervention.



GÉRER LE PARC DE LOGEMENTS ET LES RELATIONS AVEC LES LOCATAIRES

FICHE n° B-34



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats de propriétaires de logements proposés à la location**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Logements conventionnés ou non conventionnés**
- **Location meublée ou non meublée, à titre de résidence principale**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Information générale sur la réglementation en matière de baux d'habitation : durée du bail, mentions obligatoires, clauses abusives, diagnostics obligatoires à annexer au bail...**
- **Aide à la rédaction du bail, de l'état des lieux**
- **Conseils pour prévenir et faire face aux impayés de loyers**
- **Accompagnement de la collectivité dans ses rapports avec les locataires : révision du loyer, régularisation des charges, aide à la rédaction de courrier**

PREMIER CONTACT :
ADIL DE LA LOZÈRE
04 66 49 36 65
contact@adil48.org

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'ADIL de la Lozère afin de vous entretenir avec une conseillère juriste spécialisée dans le droit immobilier, soit par téléphone, soit en convenant d'un rendez-vous.

Afin de profiter de l'ensemble des services rendus par l'ADIL et de soutenir notre action, la commune peut adhérer à l'ADIL en versant une cotisation annuelle. L'adhésion donne lieu à une convention de partenariat. Pour plus d'informations, contactez l'ADIL.



REPÉRER ET MOBILISER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS POUR LA RÉNOVATION DE LEURS LOGEMENTS

FICHE n° B-35



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Appropriation et fiabilisation des données** (analyse et correction des données LOVAC et fichiers fonciers, repérage terrain sur un secteur déterminé)
- **Information des propriétaires** par courrier et questionnaire sur l'état des logements concernés et leurs volontés
- **Réalisation de relance ciblée** auprès de propriétaires identifiés selon la volonté de la commune
- **Organisation d'évènements pour convaincre les propriétaires** : évènements publics (forum de l'habitat, visite de chantier en cours), rendez-vous particuliers (investisseur local, besoin d'accompagnement spécifique, ..)
- **Identification des cas particuliers et des suites possibles à donner** (biens sans maître, successions non réglées...)
- **Suivi de la démarche** et de ses effets

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Repérage des propriétaires de logements vacants et des propriétaires bailleurs de logements recensés comme dégradés ou passoires thermiques**
- **Incitation à la réalisation de travaux et à la remise en location**

PREMIER CONTACT :

DIAD - Service Collectivités
et Logement
collectivites@lozere.fr
04 66 49 95 07

BON À SAVOIR

L'intervention proposée intervient dans le cadre de l'animation du Programme CLEFS pour l'habitat en Lozère. Sous réserve d'éligibilité, les propriétaires mobilisés peuvent bénéficier du parcours d'accompagnement gratuit prévu dans le cadre du programme, comprenant :

- des informations et conseils de l'Adil sur les travaux à réaliser et les dispositifs d'aides techniques et financières,
- un accompagnement technique d'Octéha à la réalisation des travaux avec notamment l'élaboration des dossiers de demande de subventions,
- des aides financières pour l'amélioration de leur logement de l'Anah, du Département et des Communautés de communes.



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. À cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels de l'intervention au regard des moyens disponibles et des engagements déjà pris.

Restauration collective



BÉNÉFICIAIRE DE CONSEILS ET DE FORMATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE

FICHE n° B-36

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Etablissements de santé, sociaux et médico-sociaux



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Ensemble de prestations permettant aux professionnels de la restauration collective de répondre aux obligations réglementaires dans le domaine de l'hygiène alimentaire

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Conseils et accompagnement** dans le domaine de l'hygiène alimentaire
- **Audits / diagnostics hygiène** en restauration collective
- **Formation** dans le domaine de l'hygiène et équilibre alimentaire
- **Prélèvements alimentaires et de surfaces** avec analyses bactériologiques (dans le cadre des autocontrôles) et suivi personnalisé
- **Aide à l'élaboration de dossier d'agrément et de plans de maîtrise sanitaire**

PREMIER CONTACT :
Laboratoire Départemental
d'Analyses
04 66 65 72 10
lda@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service HACCP du laboratoire afin d'identifier votre besoin. Suite à cela, un contrat sera établi. Celui-ci précisera les conditions et modalités d'intervention ainsi que le coût de la prestation.



ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE VERS UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE (PAT DÉPARTEMENTAL ET AGRILocal)

FICHE n° B-37

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes (écoles)**
- **Établissements scolaires**
- **Établissements médico-sociaux**
- **Collectivités** (service restauration, événements, ...)



PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Appui à l'utilisation de la plateforme agrilocal48.fr**
- **Prospection de circuits courts** pour des besoins spécifiques en denrées
- **Formation** à destination des chefs d'établissements, gestionnaires, cuisiniers, personnel de service (gestion du gaspillage, introduction des produits bio, locaux et de saison, diversification des sources de protéines, enjeux santé,...)
- **Mise à disposition d'outils de suivi** du gaspillage et d'une méthodologie de projet
- **Réalisation de diagnostic global** du service de restauration
- **Opération de valorisation des produits locaux** (jeu concours, repas 100% local, visites d'exploitation,...) dans le cadre d'Agrilocal48
- **Construire ou réhabiliter la cuisine ou la salle de restauration** (cf. fiche C-5)

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territorial**, le Département accompagne les établissements de restauration collective souhaitant développer une offre de restauration plus durable au bénéfice des convives et de l'environnement (produits locaux et de qualité, objectifs de la loi Egalim, maîtrise du gaspillage,...). La mise en relation avec les fournisseurs locaux et les achats de denrées alimentaires sont facilités grâce à la mise à disposition de la plateforme Agrilocal48.fr, dans le respect de la commande publique

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Développement et
Tourisme

04 66 49 66 32

agrilocal48@lozere.fr

www.agrilocal48.fr



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique ou sur l'établissement. Inscription gratuite sur agrilocal48.fr (nécessité de se munir du n° SIRET)

Gestion administrative



BÉNÉFICIAIRE DE CONSEILS JURIDIQUES ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

FICHE n° B-38



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Tous les thèmes liés à la vie de la collectivité

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Rédaction d'une note de synthèse appréhendant la problématique : constitution d'un dossier (notes, plans, photos, décisions, arrêtés, délibérations, ...)**
- **Travaux de recherche et d'analyse : production d'une note écrite en réponse**
- **Accompagnement si nécessaire de la collectivité dans les démarches à engager**
- **Conseil aux collectivités dans l'analyse et la résolution de problèmes juridiques divers**
- **Conseil aux collectivités dans les affaires pré-contentieuses et contentieuses**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Prestations réalisées en collaboration avec :

Dir. des Affaires Juridiques,
de la Commande publique
et de la Logistique (DAJCL)
04 66 49 42 08
juridique@lozere.fr

CONCLURE UN MARCHÉ PUBLIC

FICHE n° B-39



BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Assistance pour l'établissement du programme** et l'établissement de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération
- **Définition de la méthodologie de travail** pour validation du Pouvoir Adjudicateur (PA) : choix de la procédure de consultation en fonction de la nature de l'opération et de l'estimation prévisionnelle,
- **Assistance et conseil** dans la définition des modalités de sélection des candidatures et des offres pour validation du PA
- **Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)**
- **Mise en œuvre et gestion de la procédure** pour le compte du PA jusqu'à la notification du marché
- **Suivi technique et administratif du marché**
- **Assistance juridique dans l'exécution de l'opération**

BON À SAVOIR

La collectivité est le pouvoir adjudicateur (PA). A ce titre, elle reste bien entendu décisionnaire et valide chaque étape de la procédure.

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Marchés de travaux** : voirie, bâtiments, ouvrages d'art, aménagements d'espaces publics, réseaux, désamiantage...
- **Marchés de prestations de services** (type Assurances)
- **Marchés d'études** : maîtrise d'œuvre, diagnostic technique, étude géotechnique, relevé topographique, bureau de contrôle, coordonnateur sécurité, ...

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Prestations réalisées en collaboration avec :

Dir. des Affaires Juridiques
de la Commande publique
et de la Logistique (DAJCL)
04 66 49 42 08
juridique@lozere.fr

INTÉGRER DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

FICHE n° B-40

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Marchés publics

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Accompagnement à l'élaboration de la clause :** rédaction des articles concernant la clause, calcul du nombre d'heures à clauser
- **Accompagnement à la mise en œuvre de la clause :** éligibilité des personnes, mise en contact des entreprises et des structures de l'insertion, recherche de candidats ...

BON À SAVOIR

La clause d'insertion permet d'offrir des réponses à un public parfois éloigné de l'emploi tout en répondant aux attentes et besoins des entreprises.

Les perspectives d'emploi induites par la clause d'insertion permettent de disposer de réponses d'insertion des publics sur l'ensemble du territoire départemental.

PREMIER CONTACT :
DGA Solidarité Sociale
Mission Insertion et Emploi
04 66 49 42 03
emploiclause@lozere.fr

Prestations réalisées en collaboration avec :

Dir. des Affaires Juridiques
de la Commande publique
et de la Logistique (DAJCL)
04 66 49 42 08
juridique@lozere.fr

CONCLURE UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

FICHE n° B-41

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Délégation de service public

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Préparation du rapport** contenant les caractéristiques des prestations à déléguer
- **Préparation des différentes commissions**
- **Définition de la méthodologie de travail** pour validation du Pouvoir Adjudicateur (PA) : définition de la procédure de consultation à mettre en place
- **Assistance et conseil** dans la définition des modalités de sélection des candidatures et des offres pour validation du PA
- **Rédaction des pièces nécessaires** au lancement de la consultation et à son déroulement
- **Mise en œuvre et gestion de la procédure** pour le compte du PA
- **Accompagnement pendant toute la procédure** pour lui assurer une sécurité juridique

BON À SAVOIR

La collectivité est le pouvoir adjudicateur (PA). A ce titre, elle reste bien entendu décisionnaire et valide chaque étape de la procédure.

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel. Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

PREMIER CONTACT :

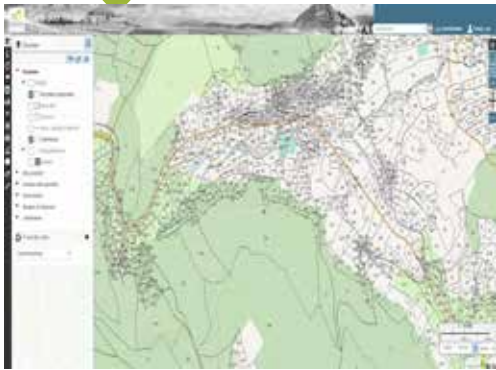
Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Prestations réalisées en collaboration avec :

Dir. des Affaires Juridiques
de la Commande publique
et de la Logistique (DAJCL)
04 66 49 42 08
juridique@lozere.fr

ACCÉDER À LA CARTOGRAPHIE EN LIGNE DU CADASTRE ET DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE (cd48.lizmap.com)

FICHE n° B-42



PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Visualisation aérienne du département** (plusieurs millésimes)
- **Visualisation du cadastre** (superposable avec des cartes et des vues aériennes)
- **Visualisation du réseau routier** (routes et chemins)
- **Visualisation des données d'urbanisme en vigueur** (PLU, cartes communales, monuments historiques, obligations légales de débroussaillage)
- **Visualisation des structures sociales** (EHPAD, Maisons France Services, ...)
- **Visualisation de données environnementales** (ENS, ZNIEFF, ...)
- **Visualisation de données relatives à l'eau et à l'assainissement**

Le Département est en mesure de réaliser des requêtes plus complexes pour les partenaires qui ne seraient pas équipés de logiciels de cartographie.

De même, les partenaires en possession de logiciels faisant appel aux données cadastrales peuvent demander les fichiers de mise à jour auprès de nos services.

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Seul l'accès aux données nominatives (matrice cadastrale) nécessite un accès sécurisé : celui-ci requiert la possession d'un identifiant et d'un mot de passe.

Les communes et les communautés de communes du département ont toutes déjà fait l'objet d'un conventionnement et elles sont toutes en capacité d'accéder à ce service.

Dans le cas de nouveaux partenaires, contacter le service concerné afin d'établir le droit d'accès à ce portail. Ce nouveau partenaire doit avoir une mission de service public définie dans ses statuts, liée à l'aménagement foncier et pouvant démontrer sa capacité à appliquer le RGPD.

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Portail cartographique cd48.lizmap.com en accès sécurisé, permettant notamment une approche cartographique des données cadastrales de la DGFIP et l'édition de relevés de propriété et de plans cadastraux

PREMIER CONTACT :

Mission SIG
04 66 49 66 09
carto@lozere.fr



AMÉNAGER MON TERRITOIRE



Aménagements d'espaces publics
Création ou réhabilitation de bâtiments
Aménagements relatifs à la mobilité

Aménagement d'espaces publics



PROPOSER DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ, ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

FICHE n° C-1

BÉNÉFICIAIRES

Communes

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Démarche d'amélioration globale des espaces publics suite à un diagnostic et des propositions d'actions



PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Visite de la commune avec les élus et identification des espaces publics** à intégrer à la démarche
- **Analyse de la qualité de ces espaces publics** : cohérence avec les usages souhaités et observés, fonctionnalité et confort d'usage, sécurité et partage de l'espace public, végétalisation, gestion des eaux pluviales, besoins en eau, adéquation avec l'identité urbaine et paysagère locale, ...
- **Proposition de pistes d'actions** de gestion et d'aménagement des espaces à mettre en place
- **Appui à la définition et structuration d'un plan d'actions hiérarchisé** validé par la collectivité et guidant les démarches à conduire
- **Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions et suivi** : conseils, méthodologie et accompagnement au recrutement d'intervenants

PREMIER CONTACT :

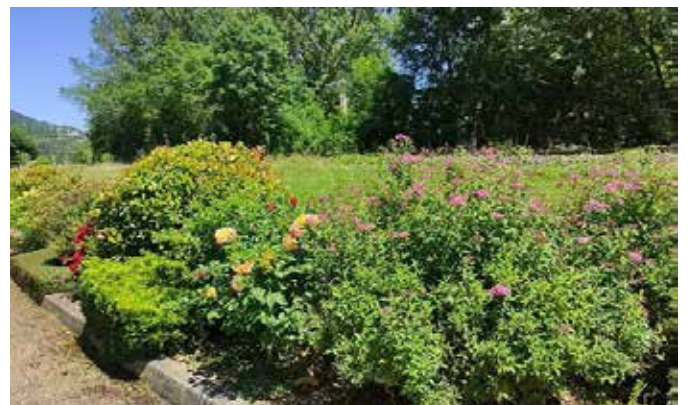
DIAD
Service Collectivités et
Logement
collectivites@lozere.fr
04 66 49 95 07

Autres partenaires
susceptibles
de fournir une prestation :

CAUE
04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels de l'intervention.



RÉALISER UN AMÉNAGEMENT DE VILLAGE

FICHE n° C-2

BÉNÉFICIAIRES

Communes



PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Recueil de tous les éléments existants** (plans, éléments de diagnostic) et relevé sur le terrain des contraintes techniques
- **Rédaction de principes d'aménagement** : définition des principales caractéristiques techniques de projet (travaux à engager, types d'aménagement, volonté de phasage éventuellement)
- **Rédaction d'une enveloppe prévisionnelle des travaux et définition d'un montant d'opération** tenant compte des études complémentaires à mener (études réseaux électriques et téléphoniques, diagnostic complémentaire réseaux d'assainissement, relevé topographique, acquisition foncière, diagnostic phytosanitaire)
- **Définition d'une méthodologie** de mise en œuvre du projet
- **Accompagnement dans la phase de négociation** avec les différents gestionnaires de voiries impactés (État, Département via convention de mandat)
- **En fonction de la complexité du projet, réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** : accompagnement au recrutement d'un maître d'œuvre (rédaction des pièces techniques et administratives, accompagnement sur la procédure), dans les relations avec le maître d'œuvre et sur le déroulé du projet

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Aménagement d'espaces publics dans la traversée des villages et hameaux : travaux de canalisations, d'enfouissement de réseaux secs et aménagements de voiries

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autres partenaires
susceptibles
de fournir une prestation :

CAUE
04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

DGA Infrastructures (DGA I)
04 66 49 66 46
infrastructures@lozere.fr

DIAD - Service Collectivités et Logement
04 66 49 95 07
collectivites@lozere.fr

BON À SAVOIR

En lien avec le CAUE (si sollicité), définition d'un parti pris d'aménagement : mise en valeur des espaces, choix de matériaux, suggestions d'interventions

En lien avec la DGAI, définition des contraintes de gabarit et de structures de chaussée. Pour tout projet en lien avec une route départementale, la collectivité doit prendre l'attache de la DGAI dès les études de conception pour une co-construction du projet.

En lien avec le service Collectivités et Logement du Département : suggestions de principes d'aménagement pour favoriser la cohésion sociale, la transition écologique, la mobilité et l'identité urbaine et paysagère (voir fiche n°C-1).

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.



AMÉNAGER UNE EXTENSION URBAINE

FICHE n° C-3



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Extension du bourg, division parcellaire, lotissement

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Analyse de l'existant et identification des enjeux**
- **Préconisations paysagères et architecturales, définition de principes d'aménagement (principales caractéristiques techniques du projet), en lien avec le CAUE si sollicité**
- **Réalisation de plusieurs scénarios et définition du programme**
- **Définition d'un montant d'opération** tenant compte des études complémentaires à mener (études réseaux électriques et téléphoniques, relevé topographique, acquisition foncière, diagnostic phytosanitaire) et autorisations d'urbanismes nécessaires (Permis d'aménager)
- **Premières recherches d'aides financières possibles**
- **Définition d'une méthodologie** de mise en œuvre du projet
- **Réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** : accompagnement au recrutement d'un maître d'œuvre (rédaction des pièces techniques et administratives, accompagnement sur la procédure), dans les relations avec le maître d'œuvre et sur le déroulé du projet
- **Mise en place d'outils et de méthode de participation du public**
- **Conseils et appuis** pour des projets de labellisations éventuels (QDO ou Eco-quartiers) et/ou démarches alternatives
- **Suivi du projet et appuis techniques**

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autres partenaires susceptibles de fournir une prestation :

CAUE
04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

ADIL de la Lozère
04 66 49 36 65
contact.adil48@orange.fr

Lozère Habitations – SA HLM
04 66 49 19 36

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

BON À SAVOIR

En plus de sa mission sociale d'intérêt général, **Lozère Habitations** peut :
être aménageur y compris de lotissement
aider la collectivité et participer aux montages d'opérations immobilières à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation

D'autre part, afin de répondre au mieux à la préservation de la mixité sociale et à la problématique financière des primo-accédants, **Lozère Habitations développe l'accession sociale** en commercialisant des logements en location accession.

L'offre de Lozère Habitations, auprès des collectivités, en matière d'aménagement du territoire relève du domaine concurrentiel.

Et puis aussi...

L'ADIL de la Lozère offre au public un conseil complet, objectif et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement.

Elle peut ainsi conseiller et accompagner les ménages sur leur projet d'accession à la propriété.

Lieu d'observation privilégié de la demande et du comportement des ménages, l'ADIL peut également fournir aux élus, à l'administration et à l'ensemble de ses partenaires une information sur les besoins et les pratiques en matière de logement dans le département.



CONSTRUIRE OU RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS, DE PLEIN AIR

FICHE n° C-4

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Equipements sportifs et de loisirs extérieurs : terrains de sport, terrains de jeux extérieurs (city stade, skate park, aire de jeux, terrain de pétanque), aire de pique-nique, parcours de santé

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Recueil** de tous les éléments existants et **relevé sur le terrain** des contraintes techniques
- **Définition d'un parti pris d'aménagement** : mise en valeur des espaces, choix de matériaux, intégration paysagère et architecturale de l'équipement – **Action en lien avec le CAUE (si sollicité)**
- **Rédaction de principes d'aménagement** : définition des principales caractéristiques techniques du projet (travaux à engager, types d'aménagement)
- **Rédaction d'une enveloppe prévisionnelle** des travaux et définition d'un montant d'opération tenant compte des études complémentaires à mener (études réseaux, relevé topographique, acquisition foncière)
- **Définition d'une méthodologie** de mise en œuvre du projet
- En fonction de la complexité du projet : **réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre complète** (réhabilitation terrain de foot ou terrain de tennis ou aire de jeux pour enfants type plateaux multisports) **ou d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage** (construction nouvel équipement type terrain de foot ou terrain de tennis) comprenant le recrutement d'un maître d'œuvre et son suivi

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autre partenaire susceptible de fournir une prestation :

CAUE
04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

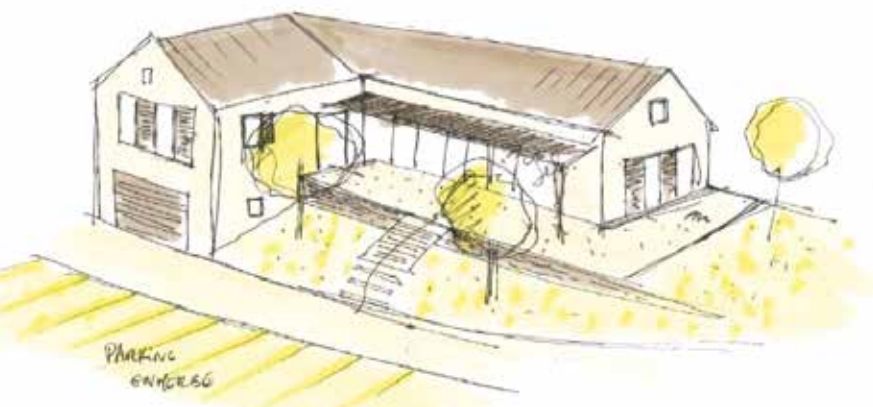
Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

Création / réhabilitation de bâtiments



CONSTRUIRE OU RÉHABILITER UN BÂTIMENT

FICHE n° C-5



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Visite sur place**
- **Première analyse de l'existant et identification des enjeux**
- **Aide à la définition du programme sur la base de plusieurs scénarios**
- **Préconisations d'amélioration énergétique chiffrées ou de conception pour une qualité énergétique définie – Action en lien ou réalisée par Lozère Ingénierie (B-30)**
- **Évaluation d'une première enveloppe financière**
- **Premières recherches d'aides financières possibles**
- **Choix de la démarche de consultation de la maîtrise d'œuvre et des compétences demandées – Possibilité d'intervention de Lozère Ingénierie pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**
- **Mise en place d'outils et de méthode de participation du public**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Bâtiment, école, établissement de santé, équipement sportif d'intérieur

PREMIER CONTACT :

CAUE

04 66 49 06 55

cauelozere@wanadoo.fr

Autres partenaires susceptibles de fournir une prestation :

Lozère Ingénierie / 04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

SELO / 04 66 65 60 03
r.crueyze@france48.com

Lozère Habitations – SA HLM
04 66 49 19 36

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

BON À SAVOIR

La Société d'Économie Mixte Locale d'Équipement du Département de la Lozère (SELO) est une plateforme d'ingénierie et de savoir-faire qui coordonne l'ensemble des moyens techniques, juridiques et financiers nécessaires à la réalisation des projets locaux, qu'ils soient en maîtrise d'ouvrage publique ou privée.

Qu'il s'agisse d'équipements touristiques et sportifs (parcs animaliers, villages de vacances, ...), d'équipements sanitaires et sociaux, de logements, de rénovation et de mise en valeur du patrimoine, de zones d'activités ou d'autres projets à portée économique très variés (Essenciagua, Arcelor Mittal mais également des multiples ruraux), la SELO se fait forte d'apporter une réponse efficace et pragmatique grâce à la compétence de ses équipes : urbanistes, architectes, ingénieurs, techniciens, mais aussi juristes et financiers.

Ainsi, le service « Aménagement » de la SELO propose plusieurs types de missions pour les maîtres d'ouvrage publics ou privés :

- missions d'assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) sur un ou plusieurs objets spécialisés ;
- mandat de Maîtrise d'ouvrage déléguée (ancienne Loi MOP) ;
 - définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et réalisé
 - préparation du choix, signature, gestion et paiement des marchés :
 - d'études ou de toutes prestations intellectuelles (notamment de maîtrise d'œuvre)
 - d'assurance de dommages-ouvrages
 - des entrepreneurs et fournisseurs
 - suivi et coordination de l'ensemble des phases études et opérationnelles (conception et réalisation des travaux)
 - gestion administrative, financière et comptable de l'opération (notamment des dossiers de subventions)
 - conduite d'opération



L'objet social de Lozère Habitations a évolué et lui permet aujourd'hui, outre construire, acquérir, gérer des logements sociaux et développer l'accession, de proposer ses services pour accompagner les collectivités dans le pilotage ou le portage financier de leurs opérations immobilières, y compris d'aménagement.

Elle réalise ainsi des projets d'équipements médicaux sociaux, ou à destination des personnes âgées. Elle construit des gendarmeries, des maisons médicales et autres bâtiments nécessaires à la vie économique et sociale du territoire. Elle participe également à des projets de revitalisation de centre bourg.

Les offres de la SELO et de Lozère Habitations, auprès des collectivités, en matière d'aménagement du territoire relèvent du domaine concurrentiel.

CRÉER UN ÉQUIPEMENT OU UN SERVICE MÉDICO-SOCIAL OU PETITE ENFANCE

FICHE n° C-6



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Participation au diagnostic**
- **Écoute et formalisation des besoins**
- **Accompagnement à l'élaboration du projet dans le cadre des règlements départementaux**
- **Possibilité d'un accompagnement tel que décrit dans la fiche C-5 relative à la construction ou la réhabilitation d'un bâtiment**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Réflexions et/ou projets d'actions collectives, d'équipement, de services contribuant à l'animation, au développement social territorial et à la cohésion sociale entre les habitants

PREMIER CONTACT :
DGA Solidarité Sociale
(DGASOS)
04 66 49 66 06
social@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Si les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) sont les interlocuteurs de proximité, des directions dites thématiques sur les politiques publiques accompagnent la réalisation des équipements sur les territoires dans différents domaines (personnes âgées et/ou en situation de handicap, petite enfance, famille, protection de l'enfance, Action Sociale et insertion).

Ces directions en lien avec les services territoriaux sont en charge de la planification de l'offre sur le territoire en lien avec les partenaires concernés qui sont différents en fonction des thématiques (DDCSPP, ARS, CCSS, MSA..). Il est nécessaire selon la thématique de les rencontrer pour échanger sur le projet.

CRÉER OU RÉHABILITER UNE MÉDIATHÈQUE

FICHE n° C-7



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Réflexions ou projets d'aménagement, de rénovation et d'équipement en mobiliers spécifiques pour le développement de la lecture publique

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Conseil, expertise et suivi du projet – Action réalisée en lien avec le CAUE possible (si sollicité)**
- **Étude et évolution du classement de la structure selon le projet**
- **Suivi du projet, expertise, conseils et préconisations techniques pour l'aménagement et l'équipement**
- **Possibilité d'un accompagnement tel que décrit dans la fiche C-5 relative à la construction ou la réhabilitation d'un bâtiment**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez la Médiathèque Départementale de Lozère afin de convenir d'un rendez-vous.

Le classement de la structure en médiathèque de niveau A, B ou C et un conventionnement avec la Médiathèque départementale sont requis.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

PREMIER CONTACT :
Médiathèque Départementale
de Lozère
04 66 49 16 04
bibliotheque@lozere.fr

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

CAUE
04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

AMÉNAGER OU ÉQUIPER UNE SALLE CULTURELLE

FICHE n° C-8

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Aménagement et équipement d'une salle culturelle (pôle culturel, cinéma-théâtre, salle des fêtes, ...)

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Conseils pour l'aménagement** d'une salle pour une activité culturelle
- **Conseils en ingénierie** quant à l'équipement technique en matière de son et de lumière
- **Possibilité d'un accompagnement** tel que décrit dans la fiche C-5 relative à la construction ou la réhabilitation d'un bâtiment

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie.

PREMIER CONTACT :
Lozère Logistique Scénique
04 66 49 03 97
Contact-lls@orange.fr



CONSTRUIRE OU RÉHABILITER UN LOGEMENT PUBLIC

FICHE n° C-9



BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- Construction ou réhabilitation d'un logement public, conventionné ou non
- Transformation en logement d'un local destiné auparavant à un autre usage

PRESTATIONS PROPOSÉES

- Visite sur place
- Première analyse de l'existant et identification des enjeux
- Aide à la définition du programme sur la base de plusieurs scénarios
- Préconisations d'amélioration énergétique chiffrées ou de conception pour une qualité énergétique définie – Action en lien ou réalisée par Lozère Ingénierie (B-30)
- Évaluation d'une première enveloppe financière
- Premières recherches d'aides financières possibles
- Choix de la démarche de consultation de la maîtrise d'œuvre et des compétences demandées
- Conseils personnalisés sur les aspects juridiques du projet : bail à réhabilitation, contrat d'entreprise, conventionnement, accompagnement du locataire si le logement est loué... – Action en lien ou réalisée par l'ADIL
- Analyse des possibilités de portage, de montage et de financement possible de l'opération

PREMIER CONTACT :

CAUE

04 66 49 06 55

cauelozere@wanadoo.fr

Autres partenaires susceptibles de fournir une prestation :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingeniere.lozere.fr

ADIL de la Lozère
04 66 49 36 65
contact.adil48@orange.fr

SELO / 04 66 65 60 03
r.crueyze@france48.com

Lozère Habitations – SA HLM
04 66 49 19 36

BON À SAVOIR

La Société d'Économie Mixte Locale d'Équipement du Département de la Lozère (SELO) est une plateforme d'ingénierie et de savoir-faire qui coordonne l'ensemble des moyens techniques, juridiques et financiers nécessaires à la réalisation des projets locaux, qu'ils soient en maîtrise d'ouvrage publique ou privée.

La SELO se fait forte d'apporter une réponse efficace et pragmatique grâce aux compétences multiples de ses équipes.

Le service « Aménagement » de la SELO propose plusieurs types de missions pour les Maîtres d'ouvrage public ou privés :

- missions d'assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) sur un ou plusieurs objets spécialisés ;

- mandat de Maîtrise d'ouvrage déléguée (ancienne Loi MOP) comprenant la gestion globale

de l'opération notamment les aspects administratifs, financiers et techniques des marchés, la trésorerie et la recherche de financements

- conduite d'opération : assistance générale à caractère administratif, financier et technique

L'offre de la SELO, auprès des collectivités, en matière d'aménagement du territoire relève du domaine concurrentiel.

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

Lozère Habitations est tout particulièrement concerné par la construction et la réhabilitation de logements sociaux. Elle intervient alors en partenariat avec les communes pour aménager des logements dans des anciens immeubles ou bâtiments communaux, contribuant ainsi à la restauration du patrimoine bâti et à la revitalisation des centre-bourgs.

Dans ces circonstances, l'action de Lozère Habitations est la suivante :

- étude de faisabilité,
- montage de l'opération (maîtrise d'ouvrage SA HLM, maîtrise d'ouvrage délégué, VEFA ...)
- mise à disposition du foncier ou du bien (achat, bail emphytéotique...)
- montage financier
- conduite d'opération

Une première rencontre sera nécessaire avec le service maîtrise d'ouvrage de Lozère Habitations qui se rendra sur place afin d'étudier les attentes de la collectivité, l'opportunité de l'opération et définir le meilleur montage en fonction des objectifs définis et des financements mobilisables.



Logements sociaux sur la commune de Brenoux

Aménagements relatifs à la mobilité

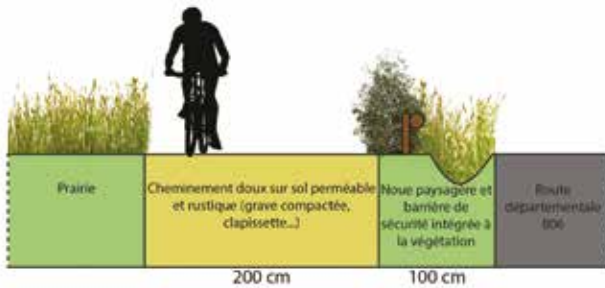


RÉALISER UN AMÉNAGEMENT CYCLABLE

FICHE n° C-10

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats



PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Relevé sur le terrain** des contraintes techniques du projet
- **Rappel des principes et de la réglementation** de base (signalisation verticale, bandes cyclables, pistes cyclables bidirectionnelles ou monodirectionnelles, voies partagées)
- **Définition du type d'aménagement** et des principales caractéristiques techniques de projet – **Action en lien possible avec le CAUE pour un travail spécifique sur l'intégration paysagère**
- **Identification des points singuliers à traiter** : carrefours, passages étroits, urbain/rase campagne, sas à vélos, parking vélo, ...
- **Rédaction d'une enveloppe prévisionnelle** des travaux et définition d'un montant d'opération tenant compte des études complémentaires à mener
- **Définition d'une méthodologie de mise en œuvre du projet** et accompagnement dans la phase de négociation avec les différents acteurs potentiels (État, Département, Région, associations) – **Action en lien avec la DGAI**
- **Réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** : appui à la consultation et au recrutement d'un maître d'œuvre, accompagnement dans les relations avec le maître d'œuvre et de son suivi

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Aménagement de piste cyclable (site propre ou non)

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autres partenaires susceptibles de fournir une prestation :

CAUE / 04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

DGA Infrastructures (DGA I)
04 66 49 66 46
infrastructures@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

RÉALISER UNE AIRE DE STATIONNEMENT OU UN PARKING

FICHE n° C-11



BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Relevé sur le terrain** des contraintes techniques du projet : définition des besoins et emprises disponibles et/ou nécessaires
- **Proposition de principes d'aménagement** : définition du type d'aménagement et des principales caractéristiques techniques de projet (type de revêtement, emprise, profils en travers, profils en long, nombre de places, accès, marquage) – **Action en lien possible avec le CAUE pour un travail spécifique sur l'intégration paysagère**
- **Rédaction d'une enveloppe prévisionnelle des travaux et définition d'un montant d'opération** tenant compte des études complémentaires à mener (relevé topographique, acquisition foncière, études géotechniques le cas échéant)
- **Définition d'une méthodologie** de mise en œuvre du projet
- **Accompagnement du maître d'ouvrage dans la phase de négociation** avec les différents acteurs potentiels (État, Département, Région) – **Action en lien avec la DGAI**
- **En fonction de la complexité du projet (site topographique contraint ou aménagement simple) : réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'une mission de maîtrise d'œuvre**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Aménagement d'une aire de stationnement, parking, aire de covoiturage

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autres partenaires
susceptibles
de fournir une prestation :

CAUE / 04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

DGA Infrastructures (DGA)
04 66 49 66 46
infrastructures@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel.

Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

CRÉER OU RÉ-AMÉNAGER UNE AIRE DE SERVICES ET D'ACCUEIL

FICHE n° C-12



BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Prise de contact, analyse du besoin et de la commande**
- **Proposition de sites propices au regard des enjeux touristiques et de la grande itinérance – Action réalisée par Lozère Tourisme**
- **Relevé sur le terrain des contraintes techniques du projet : définition des besoins et emprises disponibles et/ou nécessaires**
- **Proposition de principes d'aménagement : définition du type d'aménagement et des principales caractéristiques techniques de projet (type de revêtement, emprise, profils en travers, profils en long, nombre de places, accès, marquage) – Action en lien possible avec le CAUE pour un travail spécifique sur l'intégration paysagère**
- **Rédaction d'une enveloppe prévisionnelle des travaux et définition d'un montant d'opération tenant compte des études complémentaires à mener (relevé topographique, acquisition foncière, études géotechniques le cas échéant)**
- **Définition d'une méthodologie de mise en œuvre du projet**
- **Accompagnement du maître d'ouvrage dans la phase de négociation avec les différents acteurs potentiels (État, Département, Région) – Action en lien avec la DGA**
- **En fonction de la complexité du projet (site topographique contraint ou aménagement simple) : réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'une mission de**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Création ou aménagement d'une aire de camping-cars

Création d'une aire de bivouac le long des grands itinéraires de randonnées

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autres partenaires susceptibles de fournir une prestation :

CAUE / 04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr

Lozère Tourisme
Caroline VIDAL-SALS
04 66 65 79 45
c.vidal-sals@lozere-tourisme.com

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez l'accueil de Lozère Ingénierie afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention : proposition d'honoraires, convention et calendrier prévisionnel. Intervention de Lozère Ingénierie sous réserve d'adhésion à la structure. Pour les modalités d'adhésion, contactez le service.

VALORISER MON TERRITOIRE



Stratégie de territoire

Économie

Tourisme

Patrimoine culturel et environnemental

Stratégie de territoire



INITIER UNE OPÉRATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

FICHE n° D-1



OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Réflexion stratégique sur l'aménagement du village**
- **Appels à projets nationaux, régionaux ou massifs**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **État des lieux multi-thématiques** sur le cœur de bourg : habitat, cadre de vie, mobilité, économies, services
- **Aide à la définition des enjeux** spécifiques au territoire
- **Détermination et hiérarchisation des pistes d'actions**
- **Conseils et procédures** à mettre en œuvre pour la réalisation des actions
- **Mise en place d'outils** et de méthode de participation du public
- **Appui à la consultation** pour la réalisation d'études préalables et de leur suivi le cas échéant

PREMIER CONTACT :

CAUE

04 66 49 06 55

cauelozere@wanadoo.fr

Autre partenaire susceptible de fournir une prestation :

DIAD

Service Collectivités et

Logement

04 66 49 95 07

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Intervention du CAUE sous réserve d'adhésion ou de convention en fonction du projet.

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

FICHE n° D-2



BÉNÉFICIAIRES

Communes

PRESTATIONS PROPOSÉES

La commune volontaire est invitée :

- à identifier le plus précisément possible **l'offre d'accueil disponible** sur son territoire
- à définir et mettre en place une méthode de communication appropriée pour diffuser cette offre auprès des nouveaux habitants ou personnes souhaitant s'installer
- à réfléchir à **une stratégie de développement et à un plan d'actions** en fonction de ses priorités
- à mettre en place **des projets et initiatives nouvelles sur son territoire pour favoriser des installations durables**

Tout au long de cette démarche, la commune bénéficie du soutien de l'association ou du PÉTR auquel elle est rattachée. Son territoire est également mis en valeur sur le site www.lozerenouvellevie.com

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil sur votre territoire pour favoriser des installations pérennes.

PREMIER CONTACT :

Association Terres de Vie

04 66 47 68 49

info@assoterresdevie.fr

PÉTR du Pays du Gévaudan

04 66 47 46 49

accueil@petr-gevaudan-lozere.fr

PÉTR Sud Lozère

04 66 45 69 95

missionaccueil@petr-sudlozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Si cette démarche vous intéresse, prenez contact avec le ou la chargé (e) de mission accueil et maintien de nouvelles populations du PÉTR ou de l'association dont dépend votre commune.

FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX HABITANTS «ACTIFS» SUR VOTRE TERRITOIRE

FICHE n° D-3



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Accompagner les foyers qui ont le projet de s'installer sur votre territoire** (aide à la recherche d'emploi ou à la création/reprise d'entreprise ; recherche de logement ; informations sur la santé, la scolarité, les loisirs, la mobilité...), en s'appuyant sur le réseau Lozère Nouvelle Vie (20 partenaires dont : France Travail, Relance, chambres consulaires, PETR...)
- **Développer la visibilité et l'attractivité de votre territoire.** Recenser et promouvoir les opportunités professionnelles, les offres de logements, services, commerces... auprès des candidats à l'installation en Lozère, via les actions du dispositif Lozère Nouvelle Vie.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Répondre aux besoins en emplois, commerces et services grâce à l'accueil de nouveaux habitants actifs. Contribuer *in fine* au maintien de l'offre de commerces et services, au dynamisme économique et au maintien de la qualité de vie sur votre territoire.

PREMIER CONTACT :

(Collectivité ou candidat à l'installation)

Lozère Nouvelle Vie

04 66 49 66 41

vivrelozere@lozere.fr

www.lozerenouvellevie.com

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

- Orienter les candidats à l'installation qui vous contactent vers le dispositif Lozère Nouvelle Vie, leur conseiller de renseigner un formulaire de contact afin de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé : lozerenouvellevie.com/formulaire

- Informer l'équipe Lozère Nouvelle Vie de toute offre ou projet de nature à renforcer l'attractivité de votre territoire, en particulier l'offre de logements disponibles à la location sur votre territoire (logements communaux, privés, temporaires...).



DÉFINIR ET MENER UNE STRATÉGIE POUR L'ATTRACTIVITÉ D'ENTREPRISES

FICHE n° D-4



Froggy's Photos - Cédric Télat

BÉNÉFICIAIRES

- Communautés de communes
- Syndicats

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Accompagnement pour l'élaboration du « diagnostic territorial »** afin de définir les typologies d'activités que le territoire peut intéresser en fonction de son écosystème global (ressources, infrastructures, partenaires économiques, tendances de l'économie, évolutions des activités, historique des implantations accompagnées par Lozère Développement....) et des opportunités extra-territoriales (actions de développement régionales, plans nationaux...)
- **Accompagnement pour l'élaboration de la « stratégie d'attractivité »** (définition des axes de développement à plus ou moins long terme : rénovation d'immobilier existant, développement de programmes immobiliers dédiés, anticiper et dimensionner les besoins fonciers, réponse à des appels à projets...)
- **Formalisation des besoins et contribution à la gestion des projets**
- **Appui à l'identification des aides et subventions mobilisables**
- **Identification des locaux (publics et privés) à potentiel pour l'accueil d'entreprises**, en complémentarité des démarches déjà lancées (Bourg centre, Comm'une nouvelle vie)
- **Diagnostic et promotion de l'offre immobilière professionnelle** (bâtiments privés et publiques) et de l'offre foncière de votre territoire sur le site Lozère Nouvelle vie. (lozerenouvellevie.com)
- **Étude de la mise en place de solutions immobilières** (d'amorçage ou d'ancrage) si nécessaire, en accord avec la stratégie définie (voir fiche D-7)
- **Prospection d'entreprises exogènes et accompagnement des porteurs de projets, jusqu'à leur installation**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Définition, mise en place et réalisation concrète d'une stratégie d'attractivité d'entreprises

PREMIER CONTACT :

Lozère Développement
Chargé de projets
et Immobilier d'Entreprises
04 66 45 33 15
contact@lozere-developpement.
com



Froggy's Photos - Cédric Télat

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un premier rendez-vous entre Lozère Développement et les acteurs de la communauté de communes pour définir les modalités du projet.

SOUTENIR LES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS AGROALIMENTAIRES

FICHE n° D-5



BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats

PRESTATIONS PROPOSÉES

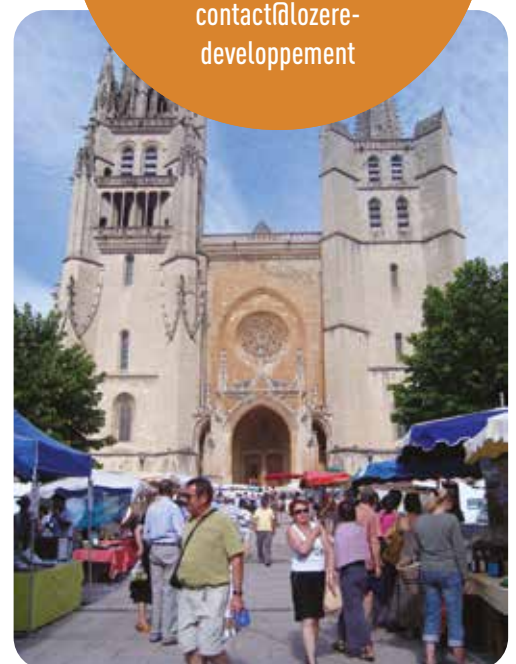
- **Élaboration de « diagnostics territoriaux »** visant à identifier les productions agroalimentaires d'excellence sur le territoire
- **Mise en place de projet de promotion** des productions locales et de sensibilisation à l'alimentation de qualité (aide à l'organisation d'animations à l'occasion de la Semaine nationale du goût, ...)
- **Aide à l'identification et à l'accès** aux marchés et distributeurs pour les productions locales du territoire en recherche de débouchés
- **Accompagnement du territoire pour la promotion de sa gastronomie, de ses spécialités** via des événements d'ampleur régionale ou nationale (participation à des salons, événements sur le thème de l'alimentation ...)
- **Aide à l'identification de prestataires** dans le cadre de l'organisation de foires et marchés locaux présents sur le territoire
- **Accompagnement à la mise en place de projets** impliquant les circuits courts, les approvisionnements locaux (ex : mise en place de projet innovant d'épicerie coopérative)
- **Soutien et conseil pour l'organisation d'événements** orientés agroalimentaires
- **Interventions** auprès des élus, associations, collectifs du territoire pour présenter les enjeux de l'alimentation de qualité et comment valoriser les productions locales au travers d'outils collectifs à l'image de marque territoriale telle que « de Lozère »
- **Mise en place d'une cellule prospective** autour des productions alimentaires d'avenir pour étudier les enjeux pour les acteurs locaux et les opportunités de déploiement

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Accompagnement des acteurs locaux dans la définition d'une stratégie de promotion et de valorisation des produits locaux à l'échelle d'un territoire dans le respect des circuits courts et d'une alimentation durable

PREMIER CONTACT :

Lozère Développement
Chargé de mission
Filière Agroalimentaire et marque collective « de Lozère »
04 66 45 33 05
contact@lozere-developpement



Economie



DÉLÉGUER L'OCTROI DE L'AIDE A L'IMMOBILIER : ACCOMPAGNEMENT A L'INGENIERIE FINANCIERE, INSTRUCTION ET ATTRIBUTION DES AIDES

FICHE n° D-6

BÉNÉFICIAIRES

Communautés
de communes



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projets immobiliers (création, extension et modernisation d'un ensemble immobilier ou d'un immobilier collectif) qui concourent au maintien ou au développement durable des entreprises

PRESTATIONS PROPOSÉES

Pour un projet porté par une entreprise :

- **Accompagnement** des communautés de communes dans la mise en œuvre de la **délégation de la compétence immobilier d'entreprise**
- **Instruction des dossiers** de demande de subvention
- **Versement de l'aide** (part de la communauté de communes + part du Département) par le Département à l'entreprise puis **émission** par le Département **d'un titre de perception** à l'encontre de la communauté de communes

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

L'accompagnement spécifique aux projets portés par les communautés de communes est détaillé aux fiches A-2 et D-7. Ces projets pourront également bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme d'accompagnement financier des projets des collectivités.

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Collectivités et
Logement

04 66 49 95 07

collectivites@lozere.fr

CRÉER OU RÉHABILITER UN ENSEMBLE IMMOBILIER POUR LE MAINTIEN OU LE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ENTREPRISES

FICHE n° D-7



BÉNÉFICIAIRES

- Communautés de communes
- Syndicats

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Définition, mise en place et réalisation concrète de projets d'immobilier d'amorçage (installation) et d'ancrage (maintien) d'entreprises

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Accompagnement à la définition d'une stratégie d'attractivité des entreprises** (voir fiche D-6)
- **Définition de l'opportunité de lancer des programmes de réhabilitation ou de construction d'immobiliers d'entreprises**, en fonction de l'offre, de la demande (endogène et exogène) et de leur positionnement géographique
- **Définition des caractéristiques techniques** des locaux nécessaires aux besoins des profils d'entreprises ciblées et prospectés, tout en optimisant les coûts et limitant au maximum les risques pour l'EPCI
- **Lancement de démarches de promotion globale** de l'offre immobilière (marketing, conditions d'entrée, offre globale aux entreprises...)
- **Lancement d'une prospection ciblée** dédiée à cette offre (mailing, approche directe, promotion web...)
- **Accueil des entreprises candidates** et travail avec les acteurs du développement sur les éventuels aménagements ou conditions juridiques à définir
- **Veille à la bonne installation de l'entreprise** et à la mise en lien avec tous les acteurs qui faciliteront le lancement / la reprise de l'activité sur le territoire
- **Pour les solutions d'amorçage**, lancement de la **recherche de solutions d'ancrage** pour ne pas « mobiliser » la solution au-delà du délai défini

PREMIER CONTACT :

Lozère Développement
Chargé de projets et Immobilier
d'Entreprises
04 66 45 33 15
contact@lozere-
developpement.com

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

SELO
Roger CRUEYZE
04 66 65 60 03
r.crueyze@france48.com

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un premier rendez-vous entre Lozère Développement et les acteurs de l'EPCI pour définir les modalités du projet.

BON À SAVOIR

La Société d'Économie Mixte Locale d'Équipement du Département de la Lozère (SELO) intervient en appui aux industriels et aux artisans en construisant leur immobilier d'entreprise, tant pour de petits ateliers que des réalisations importantes. Valbreso au Massegros et Arcelor Mittal à Saint-Chely-d'Apcher en sont l'illustration et participent à l'avenir de l'économie départementale. Dans le cadre de ses missions, la SELO veille toujours à préserver les liens sociaux et le dynamisme du tissu économique existant. Elle a ainsi accompagné les acteurs économiques et produit une offre d'immeubles de bureaux à haute qualité environnementale et des terrains à bâtir.

L'offre de la SELO, auprès des collectivités, en matière d'aménagement du territoire relève du domaine concurrentiel.



Arcelor Mittal

SOUTENIR LE MAINTIEN DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

FICHE n° D-8



PRESTATIONS PROPOSÉES

Pour un projet porté par une entreprise (sur une commune de moins de 3000 habitants et selon son code NAF) :

- **Accompagnement** des communautés de communes dans la mise en œuvre de la **délégation de la compétence immobilier d'entreprises**
- **Instruction des dossiers** de demande de subvention
- **Versement de l'aide** (part de la communauté de communes + part du Département) par le Département à l'entreprise puis **émission** par le Département **d'un titre de perception** à l'encontre de la communauté de communes

Pour un projet porté par une collectivité (communautés de communes ou communes de moins de 3000 habitants) :

- **Accompagnement** spécifique envisageable dans les conditions détaillées aux fiches A-2 et D-7
- **Accompagnement financier** envisageable dans le cadre des contrats territoriaux

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Construction, réhabilitation, modernisation visant à améliorer l'attractivité des points de vente, l'extension ou l'acquisition de locaux destinés à l'accueil d'activités commerciales ou artisanales indépendantes qui n'existent pas ou plus à l'échelle de la commune

PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Collectivités
et Logement

04 66 49 95 07

collectivites@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin d'évoquer les différentes perspectives de financement du projet.

Tourisme



DÉVELOPPER UN PROJET TOURISTIQUE

FICHE n° D-9



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projets d'aménagements, d'équipements, de services contribuant à l'animation et au développement touristique du territoire

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Accompagnement à la définition et à la conception d'un projet touristique**
- **Identification des acteurs et des potentialités touristiques locales**
- **Aide au diagnostic local, analyse des besoins et moyens à mobiliser**
- **Apport d'informations et données issues de l'Observatoire départemental – Action réalisée par Lozère Tourisme**
- **Informations sur les labels existants et sur le classement des Meublés de Tourisme – Action réalisée par Lozère Tourisme**
- **Accompagnement et sensibilisation sur les éléments à bien appréhender pour optimiser le remplissage de la structure – Action réalisée par Lozère Tourisme**
- **Appui à la mobilisation et à la concertation des différents acteurs, partenaires et experts**
- **Appui à la consultation pour la réalisation d'études préalables**
- **Identification des dispositifs techniques et financiers existants pour soutenir le projet**
- **Accompagnement et conseils sur les différents modes de commercialisation – Action réalisée par Lozère Tourisme**

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Collectivités
et Logement
04 66 49 95 07
collectivites@lozere.fr

Autres partenaires
susceptibles
de fournir une prestation :

Lozère Tourisme
Caroline VIDAL-SALS
04 66 65 79 45
c.vidal-sals@lozere-tourisme.com

SELO
Roger CRUEYZE
04 66 65 60 03
r.crueyze@france48.com

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contacter le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

Associer Lozère Tourisme à la réflexion le moment venu.

GUIDE DE RÉFÉRENCE

Stratégie touristique du Département de la Lozère



BON À SAVOIR

La gestion des sites touristiques tient une place prépondérante dans les missions de la Société d'Économie Mixte Locale d'Équipement du Département de la Lozère (SELO), comme en témoigne le succès des villages de vacances communaux repris par la SEM, le pari réussi du thermalisme en Lozère, ou encore la notoriété de ses parcs animaliers qui s'imposent comme une véritable vitrine d'un tourisme de nature pour le département.

La SELO se présente comme un interlocuteur proche des collectivités lozériennes et gestionnaires privés, en capacité de leur apporter des compétences transversales en matière de gestion de sites touristiques.

L'offre de la SELO auprès de collectivités en matière d'aménagement du territoire relève du domaine concurrentiel.

DÉLÉGUER LA GESTION D'UN SITE TOURISTIQUE

FICHE n° D-10



Thomas LAUNOIS - Fotolia

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Délégation de la gestion d'un équipement touristique (village de vacances, golf, sites divers, ...)

PRESTATIONS PROPOSÉES

Accompagnement spécifique pour conclure une délégation de service public détaillé dans la fiche B-41

BON À SAVOIR

La gestion des sites touristiques tient une place prépondérante dans les missions de la Société d'Économie Mixte Locale d'Équipement du Département de la Lozère (SELO), comme en témoigne le succès des villages de vacances communaux repris par la SEM, le pari réussi du thermalisme en Lozère, ou encore la notoriété de ses parcs animaliers qui s'imposent comme une véritable vitrine d'un tourisme de nature pour le département.

Pour chacun de ses projets touristiques, la SELO a initié, réalisé les travaux et lancé l'exploitation pour favoriser l'économie locale et l'emploi.

L'offre de la SELO intervient dans le cadre du domaine concurrentiel.

PREMIER CONTACT :

Lozère Ingénierie
04 66 49 95 47
contact@ingenierie.lozere.fr

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

SELO
Roger CRUEYZE
04 66 65 60 03
r.crueyze@france48.com

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DE QUALITÉ

FICHE n° D-11



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**

PRESTATIONS PROPOSÉES

Pour un projet porté par une entreprise (disposant d'un SIRET) :

- **Accompagnement** des communautés de communes dans la mise en œuvre de la **délégation de la compétence immobilier touristique pour les projets privés**
- **Instruction des dossiers** de demande de subvention en lien avec les co-financeurs
- **Versement de l'aide** (part de la communauté de communes + part du Département) par le Département à l'entreprise puis **émission** par le Département **d'un titre de perception** à l'encontre de la communauté de communes

Pour un projet porté par une collectivité :

- **Accompagnement** spécifique envisageable dans les conditions détaillées aux fiches A2 et D-9

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin d'évoquer les différentes perspectives de financement du projet.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Réhabilitation de gîte rural, de gîte d'étape, d'auberge collective, de chambre d'hôtes, de gîte de groupe voire création en cas de proximité d'un chemin de grande itinérance avec déficit d'hébergement**
- **Création d'hébergements insolites, achat et intégration d'habitations légères de loisirs**
- **Création ou réhabilitation au sein d'un village de vacances**

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Collectivités
et Logement
04 66 49 95 07
collectivites@lozere.fr

Autres partenaires
susceptibles
de fournir une prestation :

Lozère Tourisme
Jérôme SAINT-AFFRE
04.66.65.60.23
j.saintaffre@lozere-resa.com

Caroline VIDAL-SALS
04 66 65 79 45
c.vidal-sals@lozere-tourisme.com

BON À SAVOIR

Dans le cadre de ses missions, Lozère Tourisme accompagne les collectivités pour la création et l'amélioration d'hébergements touristiques : définition du projet, appui à la labellisation ...

Conformément à la Stratégie touristique du Département, il est souhaité le développement d'hébergements touristiques de qualité selon différents critères en matière de performance énergétique, d'intégration paysagère, de qualification, de labellisation, d'ouverture et de commercialisation. L'accompagnement technique proposé prend ces éléments en considération. Les accompagnements financiers éventuels sont attribués selon les critères d'éligibilité en vigueur.



ET PUIS...

Lozère Tourisme accompagne les collectivités pour la commercialisation de leurs hébergements touristiques :

- L'Agence Lozère Résa, service commercial du CDT de la Lozère, propose aux propriétaires d'hébergements une **offre de services allant de la mise à disposition d'un outil de gestion des disponibilités jusqu'à la gestion complète des réservations**. Le modèle économique est basé sur la commission sur le chiffre d'affaires. Le propriétaire peut choisir son mode de vente : vente partagée avec Lozère Résa ou vente exclusive à Lozère Résa. Le mode de vente choisi détermine l'accompagnement et les modalités de l'agence Lozère Résa.
- Le Service Numérique du CDT propose aux prestataires /propriétaires d'hébergements d'**adhérer à Direct Lozère - outil de Place de Marché** qui permet au prestataire /propriétaire de gérer ses disponibilités et d'être visible et commercialisable sur les principales plateformes (OTA), sur son site internet, celui de l'Office du Tourisme et de Lozère Tourisme moyennant une adhésion annuelle et une commission sur les ventes réalisées par les apporteurs d'affaires.

Les prestations proposées par Lozère Tourisme interviennent dans le cadre du domaine concurrentiel.



METTRE EN TOURISME ET VALORISER L'OFFRE EXISTANTE

FICHE n° D-12



BÉNÉFICIAIRES

- **Offices de tourisme**
- **Communautés de communes**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Solutions et accompagnements proposés aux Offices du Tourisme

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Animation du relais territorial des Offices de tourisme** : classement des offices, appui à la labellisation « Destination d'excellence », **organisation de rencontres** (éducteurs, bourse aux brochures, ...), **formation et accompagnement sur des outils comme PILOT** (outil d'observation)
- **Développement des usages du numérique** : animation d'ateliers numériques, accompagnement à l'alimentation, la gestion et l'exploitation du système d'information touristique Tourinsoft, déploiement d'outils (Direct Lozère, Coq Trotteur, Gestion Relation Client), gestion de la e-réputation
- **Appui à la promotion des destinations touristiques** à travers les cinq Programmes d'Actions Concertées des Territoires (PACT'S) pour la promotion des destinations, le démarchage et l'accueil de journalistes, influenceurs et équipes de tournages, ...
- **Amélioration de la connaissance grâce à l'observation touristique** : observation de la fréquentation touristique dont Flux Vision Tourisme, analyse, rédaction et édition de rapports d'observation, enquête de conjoncture.

PREMIER CONTACT :

Lozère Tourisme
04 66 65 60 00
cdt@lozere-tourisme.com



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous.

GUIDE DE RÉFÉRENCE

Stratégie touristique du Département de la Lozère

S'ENGAGER EN VUE DE LA LABELLISATION « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**

FICHE n° D-13

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Mise en place d'une démarche de travail et d'amélioration des espaces publics pour l'obtention d'une labellisation « Villes et Villages Fleuris »

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Collectivités
et Logement
collectivites@lozere.fr
04 66 49 95 07

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Présentation de la démarche** auprès de la collectivité (élus, agents techniques et administratifs) et de ses partenaires (structures associatives, habitants, ...)
- **Visite technique et diagnostic en marchant** du centre de la commune et de ses différents espaces, en partenariat avec différents acteurs compétents du territoire (CAUE, CDT, PNC, PNR, associations, OT ...),
- **Réalisation d'un état des lieux avec des préconisations** d'évolution permettant de répondre aux attentes du label
- **Organisation de la visite** de la Commission départementale,
- **Aide à l'organisation du circuit de visite** à destination du jury régional
- **Appui à l'amélioration du dossier de présentation**
- **Appui à la mise en place d'actions inscrites dans une démarche globale d'amélioration et suivi** : association des habitants, plan de gestion différenciée des différents espaces végétalisés (plan de gestion des arbustes, des surfaces enherbées, des couvres-sols, des massifs floraux, ...), mise en place d'un diagnostic du patrimoine arboré, aménagements visant l'amélioration de la qualité de l'espace public et de la gestion environnementale des espaces
- **Mise en réseau** des collectivités adhérentes à la démarche.

Autre partenaire
susceptible
de fournir une prestation :

CAUE
04 66 49 06 55
cauelozere@wanadoo.fr



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. À cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels de l'intervention.

Patrimoine culturel et environnemental



INVENTORIER, CONSERVER ET RESTAURER LES OBJETS MOBILIERS

FICHE n° D-14

BÉNÉFICIAIRES

Communes



OPÉRATIONS CONCERNÉES

Mise en conservation préventive des œuvres d'art et du mobilier (religieux et civil) afin d'anticiper et de ralentir la dégradation des biens culturels tout en alertant sur leur intérêt patrimonial

PRESTATIONS PROPOSÉES

En régie directe :

- **Conseil aux bénévoles** chargés de l'entretien des sacristies, des objets et ornements liturgiques
- **Traitements insecticides légers** du mobilier patrimonial en bois non polychrome (religieux et civil)
- **Dépoussiérage, conditionnement et rangement** des ornements liturgiques et des objets d'art selon les normes de conservation préventive
- **Dépoussiérage, conditionnement et mise en conservation** des objets de collection publique (de type musée)

Par des restaurateurs agréés :

A la différence des opérations de conservation curative et préventive, souvent exécutées en régie directe, qui permettent de ralentir les dégradations sur les objets, la restauration est destinée à rendre l'intégrité physique de l'œuvre ainsi que sa lisibilité esthétique. Elle doit être réalisée par des conservateurs-restaurateurs diplômés, garantissant la qualité mais aussi la déontologie des interventions. En effet, ces dernières doivent être stables, lisibles et réversibles. La conservation départementale peut vous accompagner dans la rédaction des cahiers des charges de conservation et/ou de restauration, et pour tout conseil sur place.

PREMIER CONTACT :

DDEC
Conservation départementale
du patrimoine
04 66 94 01 01
ddec@lozere.fr



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez la conservation départementale du patrimoine afin de convenir d'un rendez-vous sur place. Cette rencontre permettra de déterminer l'opportunité d'une intervention. A cette occasion et après un constat d'état précis, une intervention pourra être proposée, ainsi que les modalités et les délais prévisionnels.

Lors des interventions en régie directe, à charge pour la commune de mettre à disposition un employé communal pour aider à la manutention des œuvres et des meubles, ainsi qu'à l'évacuation des déchets.

CONNAÎTRE ET VALORISER SON PATRIMOINE CULTUREL

FICHE n° D-15



BÉNÉFICIAIRES

Communes

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Identification, étude et valorisation de son territoire d'un point de vue architectural, historique et touristique grâce à la connaissance fine de son patrimoine

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Inventaire du patrimoine bâti** du secteur sélectionné
- **Inventaire du patrimoine mobilier**
- **Rédaction, impression et diffusion d'une publication** faisant un état des lieux de l'inventaire du secteur dans la collection « Patrimoines de Lozère »
- **Accompagnement sur de la valorisation directe** (exposition, conférence, animations locales...) ou sur **l'orientation des projets de restauration** envisagés ou envisageables

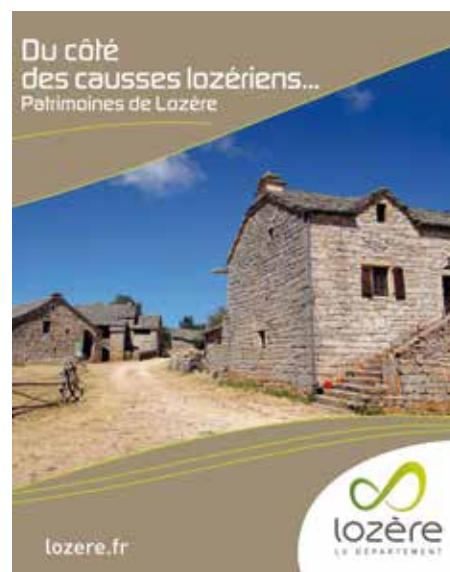
PREMIER CONTACT :

DDEC

Conservation départementale
du patrimoine
04 66 94 01 01
ddec@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service de la conservation du patrimoine pour convenir d'un rendez-vous. Une rencontre sur secteur avec l'ensemble des acteurs locaux sera envisageable afin d'affiner la demande, exposer les méthodes de travail et recueillir les données nécessaires à l'inventaire. L'agent en charge de l'inventaire immobilier travaillera en concertation avec les acteurs locaux et dans un délai défini au préalable par la Conservation du patrimoine.





BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Conseil et méthodologie pour le tri des archives** (Que conserver ? Qu'éliminer ?)
- **Formation d'agents à l'archivage** (sur place ou accueil aux Archives Départementales), **formations en lien avec le CDG**
- **Conseil pour la gestion des archives électroniques**
- **Conseil pour l'aménagement d'un local d'archives**
- **Conseil pour la restauration** (aide à la définition des besoins en matière de restauration, aide à l'analyse des offres) et la conservation (conseil pour l'acquisition de matériels spécifiques). Cette aide peut intervenir dans le cadre du montage d'un dossier de demande de subvention à la DRAC Occitanie
- **Conseil pour la numérisation** (aide à la rédaction d'un cahier des charges, aide à l'analyse des offres)
- **Aide à la gestion de sinistre** (inondation/dégât des eaux, incendie, infestation, etc.)
- **Expertise scientifique** dans le cadre d'un projet de publication, d'exposition ou d'animation et prêt d'expositions itinérantes
- **Expertise en matière de communicabilité des archives publiques** (quels délais respecter avant la communication des archives au public ?)

OPÉRATIONS CONCERNÉES

Archivage papier et numérique

PREMIER CONTACT :
Archives départementales
de la Lozère
04 66 65 22 88
archives@lozere.fr



MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez les Archives Départementales afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique ou sur place. Pour une expertise scientifique dans le cadre de la valorisation des archives, les Archives départementales orientent sur les ressources existantes mais n'effectuent pas les recherches ou la rédaction de contenus. Les Archives départementales n'effectuent pas de chantier de tri ou d'élimination in situ. Les communes, communautés de communes et syndicats peuvent faire appel à l'archiviste itinérant du Centre de gestion pour obtenir ce type de prestation.

AMÉNAGER ET SECURISER UN ESPACE, UN SITE OU UN ITINÉRAIRE DE PRATIQUES DE SPORT DE PLEINE NATURE

FICHE n° D-17

BÉNÉFICIAIRES

- Communautés de communes
- Syndicats



OPÉRATIONS CONCERNÉES

- Création ou restauration de réseau d'itinéraires de randonnées
- Création ou restauration d'espaces et sites d'activités de pleine nature

PRESTATIONS PROPOSÉES

- Appui et conseil au montage du projet
- Appui à l'analyse foncière et la sécurisation juridique (convention de passage)
- Appui à la mise en œuvre de la charte départementale du balisage
- Appui à l'inscription des espaces, sites et itinéraires au PDESI
- Appui à la gestion et la valorisation des espaces, sites et itinéraires via Geotrek

PREMIER CONTACT :

DIAD
Service Développement
et Tourisme
04 66 49 66 32
sportsnature@lozere.fr

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.



GERER ET AMENAGER DES ESPACES NATURELS SENSIBLES POUR LEUR OUVERTURE AU PUBLIC

FICHE n° D-18



Cheyrezy_Lac Charpal

BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Associations environnementales reconnues d'intérêt public**

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Travaux de préservation et de restauration d'Espaces Naturels Sensibles**
- **Travaux de valorisation et d'ouverture au public d'Espaces Naturels Sensibles**
- **Acquisition foncière d'Espaces Naturels Sensibles**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Appui et conseil au montage du projet**
- **Appui à l'analyse foncière et à la sécurisation juridique**
- **Appui à la recherches de prestataires**
- **Appui à la valorisation sur Geotrek**

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez la mission Espaces Naturels Sensibles afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.



Lajo_Panneau ENS

PREMIER CONTACT :
DIAD
Service Développement
et Tourisme
04 66 49 66 32
sportsnature@dlozere.fr

VALORISER UNE RIVIÈRE ET SES USAGES QUALITATIFS, METTRE EN PLACE ET GÉRER UN POINT DE BAINNADE EN EAU NATURELLE

FICHE n° D-19



BÉNÉFICIAIRES

- **Communes**
- **Communautés de communes**
- **Syndicats de rivières**

PRESTATIONS PROPOSÉES

- **Évaluation des potentialités d'une rivière** à des labels qualitatifs
- **Identification des contraintes techniques** pour instaurer un point d'usage baignade
- **Vérification de la validité d'un profil de baignade**, évaluation des besoins en mise à jour
- **Mise au point d'un suivi complémentaire** au contrôle sanitaire sur un ou des points existants (méthodologie, logistique, interprétation des données et valorisation)

MODALITÉS PRATIQUES DE L'INTERVENTION

Contactez le service concerné afin de convenir d'un rendez-vous. A cette occasion et après analyse, une prise de commande sera établie. Elle précisera l'objet de votre demande ainsi que les modalités et délais prévisionnels d'intervention.

OPÉRATIONS CONCERNÉES

- **Candidature d'une rivière** à des labels qualitatifs
- **Mise en place d'un point de baignade**
- **Mise à jour d'un profil de baignade**
- **Organisation d'un suivi complémentaire** au contrôle sanitaire

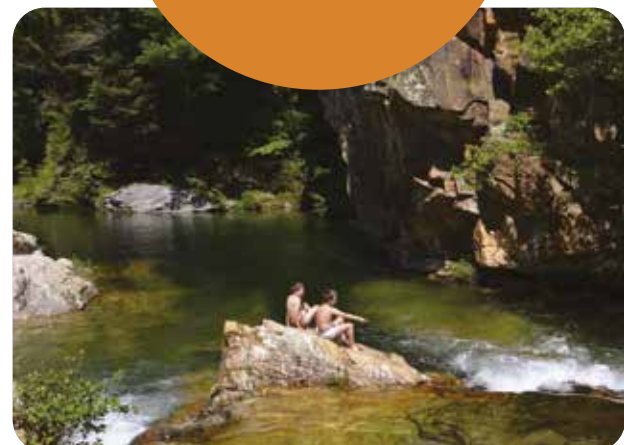
PREMIER CONTACT :

DIAD

Service Eau

04 66 49 66 51

eau@lozere.fr



LES ACTEURS À MON ÉCOUTE



LES ACTEURS À MON ÉCOUTE



Le Conseil départemental de la Lozère

Vous avez une question
et vous ne savez pas
à qui vous adresser ?
UN POINT D'ENTRÉE
COLLECTIVITES :
04 66 49 95 07
collectivites@lozere.fr

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

• Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement (DIAD)

Service Collectivités et Logement
Service Développement et Tourisme
Service Eau
Service Attractivité et Jeunesse

| solidariteterritoriale@lozere.fr | 04 66 49 66 32

• Direction du Développement Éducatif et Culturel (DDEC)

Conservation du patrimoine
Direction Direction adjointe de la Médiathèque
Départementale

| collectivites@lozere.fr | 04 66 49 95 07

| eau@lozere.fr
| vivreenlozere@lozere.fr | 04 66 49 66 41

| ddec@lozere.fr | 04 66 94 01 01

• Direction des Archives Départementales

| bibliotheque@lozere.fr | 04 66 49 16 04

| archives@lozere.fr | 04 66 65 22 88

RESSOURCES INTERNES

• Direction des Affaires Juridiques, de la commande publique et de la Logistique (DAJCL)

Mission Affaires Juridiques

| juridique@lozere.fr | 04 66 49 42 08

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITÉS SOCIALES

• Direction des Territoires, de l'Insertion et de la Proximité (DTP)

Mission Insertion et Emploi
Maison Départementale des Solidarités de Mende
Maison Départementale des Solidarités de Marvejols
Maison Départementale des Solidarités de Florac
Maison Départementale des Solidarités de Langogne
Maison Départementale des Solidarités de Saint Chély d'Apcher

| social@lozere.fr

| lien_social@lozere.fr@ | 04 66 49 42 06

| insertion@lozere.fr | 04 66 49 42 03
| mdsmende@lozere.fr | 04 66 49 14 85
| mdsmarvejols@lozere.fr | 04 66 49 95 03
| mdsflorac@lozere.fr | 04 66 49 95 04
| mdslangogne@lozere.fr | 04 66 49 95 02
| mdsstchely@lozere.fr | 04 66 49 95 01

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES INFRASTRUCTURES

• Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

Système d'Information Géographique

| infrastructures@lozere.fr | 04 66 49 66 46

| carto@lozere.fr | 04 66 49 66 09

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

| lda@lozere.fr | 04 66 65 72 10



LOZÈRE INGÉNIERIE

contact@ingenierie.lozere.fr
04 66 49 95 47



LOZÈRE NUMÉRIQUE

numérique@lozere.fr
04 66 49 95 05



LOZÈRE TOURISME (CDT)

cdt@lozere-tourisme.com
04 66 65 60 00



LOZÈRE LOGISTIQUE SCÉNIQUE

contact-lls@orange.fr
06 16 45 75 10



LOZÈRE AMÉNAGEMENT
(SELO)

r.cruetze@france48.com
04 66 65 60 03



Agence départementale
d'information sur le logement
- ADIL

contact@adil48.org
04 66 49 36 35



CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME
ENVIRONNEMENT - C.A.U.E

cauelozere@wanadoo.fr
04 66 49 06 55



SCÈNES CROISÉES

contact@scenescroisees.fr
04 66 65 75 75



ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE
MUSIQUE DE LOZÈRE - EDML

edml48@wanadoo.fr
04 66 65 13 38



LOZÈRE HABITATIONS

contact@lozerehabitations.fr
04 66 49 19 36

